RECHERCHES
SUR LA VIE
ET LES OUVRAGES
DE
PIERRE RICHER
DE BELLEVAL,

FONDATEUR du jardin botanique donné par HENRI IV à la faculté de médecine de Montpellier en 1593;

POUR ſervir à l'hiſtoire de cette Faculté ; & à celle de la Botanique.

Erexit monumentum ære perenniùs.



A AVIGNON,

Chez JEAN-ALBERT JOLY, Imprimeur-Libraire, près le Marché-Neuf.

M. DCC. LXXXVI.

AVERTISSEMENT.

LA société royale des sciences de Montpellier avoit proposé, pour le sujet du concours de l'année 1785, *l'éloge de Pierre Richer de Belleval, fondateur du jardin royal botanique de Montpellier, sous Henri IV : sujet intéressant, naturellement lié avec l'histoire de la faculté de médecine de cette ville, plus lié encore avec l'histoire de la botanique. Cette compagnie savante auroit eu lieu de s'attendre à un grand concours, vu le nombre de botanistes qui sont sortis des écoles de Montpellier, & qui sont répandus dans tout le monde, si les auteurs avoient eu assez de matériaux à mettre en œuvre, si les écrits de Belleval avoient été moins rares, si l'éloignement des tems n'avoit effacé les circonstances de la vie privée du botaniste illustre dont il falloit honorer la mémoire. Dépourvus de*

ces ſecours, les auteurs ne ſe ſont point empreſſés d'entrer au concours.

La ſociété n'a pas cru pour cela devoir abandonner un ſujet fait pour piquer d'autant plus la curioſité des gens de lettres, qu'ils ſont moins dans le cas de trouver épars ce qu'ils deſirent de voir raſſemblé dans l'éloge de Richer de Belleval; elle a prolongé le concours d'une année. Ce n'étoit peut-être pas aſſez encore.

Cependant les difficultés reſtant à peu près les mêmes, & la plupart étant inſurmontables pour ceux qui ne ſont plus à portée de prendre des renſeignemens ſur les lieux, j'ai cru faire une choſe qui leur ſeroit agréable, en leur mettant ſous les yeux mes recherches à ce ſujet. On m'a perſuadé que ce n'étoit pas aſſez d'en avoir mis le manuſcrit entre les mains de pluſieurs perſonnes: ceux qui ſeront intéreſſés à le lire, y trouveront le précis de bien desfaits qu'on avoit ignorés juſqu'à aujourd'hui; ou qui n'étoient pas

assez connus. J'ai éclairci plusieurs époques; en comparant les circonstances, en vérifiant les dates, discutant, détruisant quelques fausses opinions. J'ai rectifié les citations & les passages des auteurs qui avoient parlé de Belleval, de ses ouvrages, & de l'établissement qui doit l'immortaliser, d'une maniere trop confuse ou trop laconique. Je me suis étayé des manuscrits, des actes, & autres pieces authentiques que j'ai pu recouvrer, & dont je possede plusieurs parmi une infinité de pieces qui regardent la faculté de médecine de Montpellier.

Pour donner un certain ordre à ces recherches, j'en ai formé deux parties; l'une contient un discours suivi, ou un simple mémoire historique, servant de canevas à l'éloge de Belleval, comme aussi à l'histoire de la botanique dans l'université de Montpellier, & dans toute la province de Languedoc, Richer de Belleval y ayant été le promoteur de cette science. L'autre partie

renferme les remarques ou les preuves de ce que j'avance. Les pieces justificatives que j'ai dû citer, les critiques, les actes & les titres des époques de la vie de Belleval, de ses ouvrages, & des changemens arrivés au jardin du roi pendant près de deux siecles, toutes choses qui ne devoient pas être passées sous silence en faveur du lecteur qui cherchera à s'instruire, ont rendu nécessaire cette seconde partie. Ce qui fait la matiere des notes auroit répandu trop de langueur dans le discours en en interrompant le fil & en ramenant trop souvent des épisodes.

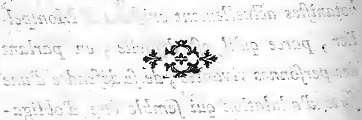
Je dois prévenir une objection qu'on pourroit me faire sur ce qu'après avoir exposé l'état où a été la botanique à Montpellier depuis Belleval & même avant lui, j'ai moins insisté sur son état présent, sur lequel il y avoit, je l'avoue, quelque chose à dire. Ce n'étoit pas là mon objet principal : cependant quelque délicat que fût à traiter ce seul point, je m'y suis livré avec

assez de retenue pour ne pas omettre ce qu'il y avoit de plus important à apprendre au public, & pour taire ce qui devoit rester inconnu ; cela m'auroit trop éloigné de mon sujet : d'ailleurs je ne me proposois point d'écrire l'histoire suivie & critique du jardin du roi.

En parlant si souvent de ce jardin, je n'ai pu qu'avoir aussi les occasions de faire mention des botanistes qui en ont eu la direction après Belleval, & de quelques-uns de ceux qui y ont enseigné par commission. C'est un tribut de gloire qui ne pouvoit leur être refusé dans l'éloge même de celui qui avoit contribué à la leur faire acquérir. J'ai évité de placer ici le nom de tous les botanistes actuellement existans à Montpellier, parce qu'il est difficile, en parlant des personnes vivantes, de se défendre d'une sorte d'adulation qui semble être d'obligation; elle n'entre point dans mon caractere. Il pourroit s'en trouver à qui nos louanges

ne suffiroient pas : il ne nous appartient point d'apprécier leurs talens & de comparer leurs lumieres. Nous leur rendons à tous la justice de croire qu'ils sont disposés à marcher dignement sur les traces de Belleval.

Puissent ces recherches être utiles à ceux qui les ont long-tems desirées ! puissent-elles agréer aux familles des savans qu'elles intéressent encore, & flatter le souvenir des médecins qui ont fréquenté le jardin de Montpellier pendant leurs études ! puissent-elles enfin encourager les concurrens à approfondir & à embellir ce sujet ! Je leur offre un fond de vérité, ils n'auront qu'à lui donner la forme.



RECHERCHES



RECHERCHES
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES
DE
PIERRE RICHER DE BELLEVAL,

FONDATEUR du jardin botanique donné par HENRI IV à la faculté de médecine de Montpellier.

L'HISTOIRE des hommes célebres intéresse dans tous les tems, quelqu'éloigné que l'on soit de leur siecle ; &, comme l'a dit le chancelier Bacon, l'histoire des savans est l'histoire du monde.

L'usage établi depuis la fondation des académies de prononcer l'éloge des académiciens défunts, est une espece de récompense posthume accordée à leurs travaux & à leur mérite. Cet usage honore les savans, donne un certain lustre aux corps littéraires, répand le goût des sciences & les fait plus estimer.

La société royale des sciences de Montpellier s'y est conformée avec une exactitude dont la modestie & la vie retirée de quelques membres l'auroient à peine dispensée. L'amour des sciences lui a fait porter ses regards sur des tems antérieurs à elle ; elle a eu regret de n'avoir pas été dans le cas de rendre cet honneur à la mémoire d'un

homme qui en eût été ſi digne. A ce qu'elle n'a pu faire par elle-même, elle tache d'y ſuppléer, par l'invitation d'un de ſes plus dignes membres, en excitant une émulation bien attrayante, celle de pouvoir mériter ſon ſuffrage. C'eſt pour la premiere fois que cette académie fait rendre hommage à celui qui ne fut point académicien; c'eſt plutôt un tribut de juſtice que de louange, parce que Richer de Belleval fut ſavant & d'un rare mérite. Ce genre de gloire & les titres littéraires lui auroient été ſans doute décernés, s'il eût exiſté des académies de ſon tems. Cette diſtinction, qui n'a été que différée, ſembloit lui être due enfin par les ſages ſes concitoyens : je dis ſes concitoyens; car, quoiqu'il ne fût pas natif de Montpellier, il avoit vraiment acquis le titre de citoyen, & de bon citoyen, après avoir paſſé plus de trente années dans cette ville, pendant leſquelles il y exerça & enſeigna la médecine, après y avoir auſſi attiré & fixé l'héritier de ſon nom & de ſes vertus, qui s'y ſont perpétués.

Pierre Richer (ou Richier) de Belleval étoit Champenois & de Châlons-ſur-Marne. Nous n'avons aucune particularité ſur ſon éducation; mais les progrès rapides qu'il fit en arrivant en Languedoc, prouvent qu'il l'avoit reçue bonne; & une bonne éducation annonce pour l'ordinaire une bonne naiſſance, ou ſupplée à cette eſpece de haſard.

La réputation des écoles de Montpellier attira ſans doute Richer de Belleval dans cette ville, ſoit qu'il y vînt dans l'intention d'exercer la médecine, ſoit qu'il voulût ſe perfectionner dans un art dont il paroît qu'il avoit pris les grades ailleurs. (1) On pourroit fixer à peu près cette époque vers l'an 1590; nous l'inférons de celles qui vont ſuivre.

Son titre de docteur étranger ne fut point un obstacle à son avancement ; il avoit cela de commun avec plusieurs hommes de mérite pour qui les nouveaux grades ne sont qu'une formalité. (2) André Dulaurens, qui parvint successivement aux places les plus éminentes de médecin de la cour, le jugea très-digne d'être associé à un corps qu'il illustroit lui-même ; & la maniere dont il l'y introduisit n'est pas moins honorable pour l'un que pour l'autre.

Il n'y avoit dans ce tems-là que quatre chaires ou régences dans la faculté de Montpellier ; & aucune n'étoit vacante. Il y avoit même quatre docteurs aggrégés qui faisoient suite avec les docteurs ou les professeurs en titre ; qui enseignoient comme eux, & qui avoient de droit l'expectative des régences. Il parut tout simple à Dulaurens de solliciter la création d'une cinquieme place qui réuniroit l'enseignement de l'anatomie & de la botanique ; c'étoit l'approprier au goût & aux talens de Belleval, en même tems qu'elle augmenteroit les secours pour les études de médecine. Cette innovation ne pouvoit nuire aux droits des prétendans ; elle pouvoit les augmenter par la suite ; & cette espérance étoit flatteuse.

La création de cette cinquieme chaire sembloit ne devoir souffrir aucune difficulté à cause de la nécessité bien reconnue ; mais le suffrage de Dulaurens, de quelque poids qu'il fût, (3) auroit pu être contrebalancé par cette division qui naît pour l'ordinaire de différens motifs dans une compagnie qui s'associe un nouveau collegue, & que fomente la jalousie des prétendans, si la recommandation très-respectable du duc de Montmorenci, maréchal de France, (fait connétable à cette même époque) & gouverneur de Languedoc, n'avoit décidé la

promotion en faveur de Richer de Belleval. Eh! qu'on ne croie pas que la ſimple faveur eût toute la part à cette nomination extraordinaire : ce ne fut pas ſeulement l'effet de la protection d'un grand qui honore un client ; le duc de Montmorenci avoit reconnu d'une maniere non équivoque le mérite perſonnel de Belleval, dont le zele & le ſavoir en médecine l'avoient fait diſtinguer dans une épidémie contagieuſe, qui, depuis peu, avoit affligé la ville de Pézenas, où le gouverneur faiſoit alors ſa réſidence. Cette contagion s'y étoit communiquée par celle de Montpellier, qui fut ſi grave, qu'en moins de deux ans elle avoit emporté huit mille perſonnes : pluſieurs autres villes s'en reſſentirent auſſi.

La chaire de médecine fut donc la juſte récompenſe du ſervice qu'avoit rendu l'habile & jeune médecin étranger durant cette calamité qui déſola la province. Dans d'autres tems, pour s'être voué avec péril au ſervice public, il eût reçu la couronne civique ; ſes lettres-patentes émanées du trône furent ſes lettres d'honneur & de naturalité ou de déclaration. L'édit en fut donné à Vernon au mois de décembre 1593, & il ne fut enrégiſtré au parlement de Languedoc, ſéant alors à Béziers, qu'en 1595. On ignore la raiſon de ce délai. Ne ſeroit-ce pas à cauſe des guerres civiles qui troubloient les fonctions des tribunaux de juſtice ? Ce n'eſt qu'une conjecture de ma part.

Cependant il manquoit à Belleval le titre de docteur en la faculté de médecine de Montpellier, pour pouvoir y gérer la chaire de profeſſeur. Comme il en avoit tout l'acquis, il fut bientôt décoré de ce titre, qui eſt de rigueur, & il l'obtint avec plus de ſolemnité que de peine. Les regiſtres portent qu'il fut reçu docteur le 20 avril 1596, (4) & la cérémonie de ſon inſtallation ſuivit de près sa réception au doctorat.

Si l'on en croit les mémoires d'Aſtruc, Richer de Belleval fut un objet de trouble dans la faculté; il ſuſcita quelques tracaſſeries, il s'attira lui-même des inquiétudes (5) de la part de ſes collegues, plus jaloux ſans doute de maintenir la diſcipline des écoles, très-ſévere dans ce tems, que de ſoutenir la gloire de leur nouveau collegue. S'ils lui furent contraires, il trouva ſes adverſaires dignes de lui, & ne ſe rebuta pas. Belleval parut n'avoir qu'un ſeul but. Tout abſorbé par la botanique, il ne fut occupé que du ſoin des plantes & de l'arrangement d'un vaſte jardin dont il avoit tracé le plan, & qui ne faiſoit que de naître. On lui reprocha de trop négliger l'un des objets de ſa régence, & ce reproche étoit fondé. Il ſacrifioit à la démonſtration des plantes les præleçons anatomiques, parce qu'il ne pouvoit partager ſon tems. Ces deux fonctions ſont en effet bien peu compatibles, non pas préciſément parce qu'elles roulent ſur deux ſciences différentes, mais parce qu'elles demandent chacune un homme tout entier. C'étoit pourtant l'obligation qui lui étoit impoſée par les proviſions de ſa charge, & rien ne pouvoit l'en affranchir. Il auroit pu enſeigner l'anatomie par devoir, & la botanique par inclination. Des deux cours il céda au plus preſſant; & ſelon ſa maniere de voir, ce fut celui de botanique qui lui parut plus néceſſaire, à cauſe de la nouveauté; le profeſſeur anatomiſte auroit abſolument ſuffi à l'autre. Mais ce fut toujours une faute d'avoir accepté l'une de ces places, s'il n'étoit pas dans l'intention de la remplir. Ses ſoins aſſidus au jardin des ſimples prévalurent cependant, & la faculté ſuppléa par un autre profeſſeur aux leçons anatomiques, laiſſant ainſi Richer de Belleval ſe livrer entiérement à ſon goût pour les plantes, à ce penchant

naturel qui fait les hommes ſupérieurs en tout genre lorſqu'il n'eſt pas contrarié. Cette forte inclination étoit la preuve de ſes grands talens & du deſir d'augmenter ſes connoiſſances.

S'il nous eſt permis de le dire, ſans prétendre l'en juſtifier entiérement, car on n'excuſe point des torts qui tirent à conſéquence, nous ne ſaurions blâmer Richer de Belleval dans tout ce qui parut en lui ſi blâmable aux yeux de ſes collegues & de ſes contemporains. Chargé d'un cours pénible dont les préparatifs devoient le tenir en haleine pendant toute l'année, ſurchargé par le cours d'anatomie, il avoit deux grands *penſums* à remplir, avec double gage à la vérité, tandis que les autres profeſſeurs n'en avoient qu'un. Les ſoins pénibles que demandoient l'arrangement d'un jardin nouvellement formé, l'attention continuelle qu'il falloit apporter pour le peupler, la recherche des plantes du pays par des herboriſations fréquentes, le deſir inſatiable d'en procurer d'étrangeres, les voyages qui lui étoient ordonnés, la culture diverſe de ces mêmes plantes que perſonne n'a mieux entendue, travail énorme à qui lui ſeul pouvoit ſuffire, & plus encore la peine que n'ont pas eue ſes ſucceſſeurs, d'inſtruire & de dreſſer à ce genre de travail des jardiniers pour qui tout étoit nouveau hormis les plantes potageres; tous ces ſoins, dis-je, réunis & qui ne faiſoient pourtant que l'acceſſoire & le préliminaire de ſes travaux particuliers, dirigés vers l'inſtruction publique, devoient occuper ſans relâche le profeſſeur, & ne lui faire envisager que l'utilité de cet établiſſement. Sa négligence pour le cours d'anatomie décele plutôt le vice de l'inſtitution, que ſa mauvaiſe volonté ou ſon incapacité pour remplir les deux places. Si elles l'ont été quelquefois dans la ſuite ſans inconvénient, c'eſt qu'en

effet les difficultés n'étoient plus les mêmes. Ainsi les foibles critiques qu'on a faites de cet homme si justement célebre, ne déprimeront jamais les louanges qui lui sont dues. Son obstination est excusable par rapport au motif, son zele & ses talens n'ont pas été assez loués.

Les ouvrages botaniques de Belleval, dont nous ferons bientôt mention, achevent de le disculper de l'abandon qu'il fit des leçons anatomiques. Il se vit forcé, à cette occasion, de céder une portion des émolumens & les gages royaux attachés à la place qu'il ne remplissoit pas, (6) en en conservant seulement le titre; & ce sacrifice lui permit de disposer paisiblement de tout son tems en se livrant aux plantes & à l'embellissement du jardin du roi, qu'il rendit bientôt fameux. Il semble que cette gloire tenoit de trop près à celle de l'université de médecine, pour que ce corps à jamais célebre eût dû y prendre assez de part, en acquiesçant d'abord aux prétentions assez bien fondées du professeur de botanique: ce qui auroit terminé bien des dissentions, toujours désagréables. Cependant Belleval, qui ne put s'attirer la considération de ses égaux, se chargea seul de sa réputation, & dans ces circonstances il pouvoit seul faire parler son mérite. Rarement entre collegues est-on prodigue d'éloges, plus rarement encore est-on disposé dans les écoles publiques à remplir un devoir de surérogation, & l'on n'est que plus louable de le faire.

Le tems, qui rectifie les jugemens précipités des hommes, a laissé dans l'oubli ces contestations minutieuses que nous avons été obligé de relever pour ne pas paroître trop partial, tandis qu'il a conservé à Belleval une réputation qui sera ineffaçable, & que nous ne saurions accroître. En le

nommant, on se rappellera toujours, avec une sorte de respect mêlé de reconnoissance, les services qu'il a rendus aux sciences & à sa patrie.

La botanique étoit dans son aurore en France, Richer de Belleval en accéléra la lumiere. Il n'avoit été précédé que par Dalechamp, l'auteur de l'histoire générale des plantes, qui laissa des matériaux incomplets à Dumoulin, qui n'étoit pas en état de les mettre en ordre. Belleval fut le restaurateur de cette science dans les écoles de Montpellier. La célébrité du jardin royal se répandit bientôt avec le nom du professeur. Il n'est que trop ordinaire que les étrangers rendent plus de justice à un savant que ceux de son pays, qui s'attachent plutôt à ses défauts. Quelquefois les savans, comme les héros, perdent à être vus de trop près. Les étrangers qui venoient en foule pour entendre le professeur de botanique étoient ses admirateurs, ceux que sa science importunoit étoient ses zoïles.

Les fonds, considérables pour le tems, que le roi avoit assignés en 1598, pour la construction de ce jardin, n'étant pas sans doute suffisans pour son agrandissement, (7) ou Belleval ayant fixé par cet établissement unique l'attention & la bienveillance du roi, obtint l'espérance d'autres secours. (8) Son zele fut connu, son mérite avoué, ses envieux déconcertés par les nouveaux bienfaits & par les honneurs dont le meilleur des princes le combla. Ses intérêts étoient confondus avec ceux du jardin royal dont il avoit l'intendance & la direction; il en faisoit une cause commune, tant l'amour pour les plantes & la gloire qu'il attachoit à cet établissement l'emportoient loin de lui-même! Il suppléoit aux fonds qu'il n'avoit pas, & il s'engagea jusqu'à faire de grandes avances

qu'il ne recouvra jamais. (9) Le zele & le désintéressement sont quelquefois liés étroitement lorsque par hasard ils se rencontrent; mais ils ne vont pas souvent ensemble.

C'eût été le plus noble usage que Belleval eût pu faire des bienfaits pécuniaires du roi, s'il les avoit reçus à tems, que de les consacrer à la gloire du bienfaicteur & à l'instruction publique: il donna l'exemple d'une générosité bien plus rare, & l'on ne s'étonna pas qu'il fût si généreux, parce qu'on le croyoit sans doute amplement récompensé; il ne le fut pourtant que modestement, & ce n'étoit pas l'être assez pour qui en agissoit avec tant de noblesse. Les bontés du roi lui tenoient lieu de tout. Sûr de mériter cette auguste protection, il triompha bientôt de ses ennemis qu'il réduisit au silence.

Ce qui mit enfin le comble à la faveur dont il jouissoit à la cour, c'est qu'il eut l'agrément de désigner son successeur & de le former. Il eut le pouvoir de faire tomber le choix sur son neveu Martin Richer de Belleval, (10) qu'il fit venir encore jeune de Blois. On ignore comment cette famille étoit ainsi dispersée; le frere de notre Belleval avoit été sans doute s'établir dans le Blésois, tandis qu'ils étoient originaires de Champagne.

Cette considération que s'attira Richer de Belleval au milieu des rumeurs de la faculté, n'est-elle pas la conviction la plus complette de son mérite personnel? On présuma qu'il le rendroit héréditaire; on lui accorda sur le champ sa demande. L'école & la ville gagnerent à cette acquisition. Le jeune Martin Richer se rendit auprès de son oncle, qui lui tint lieu de pere & de maître: il devint à son tour son éleve le plus dévoué, le plus chéri, & l'objet de ses complaisances.

Le candidat reçut le bonnet de docteur en 1621, (11) année où commencerent des troubles à jamais mémorables, par leurs ſuites funeſtes, dans les faſtes de Montpellier. Moins de deux ans après le profeſſeur de botanique eut la ſatisfaction de voir inſtaller ſon éleve & ſon ſucceſſeur, & ce fut une véritable conſolation qu'il eut peu de tems avant ſa mort, arrivée la même année 1623, que de remettre en de ſi bonnes mains un établiſſement qui lui avoit coûté tant de ſoins & de ſollicitudes, qu'il avoit vu en proie à des barbares, qu'il avoit réparé, rétabli, & pour lequel il avoit conſumé la plus grande partie de ſa fortune, comme il le dit lui-même; lequel enfin éterniſera ſa mémoire.

Ainſi finit, âgé d'environ ſoixante-huit ans, (12) cet homme rare par ſon zele pour la botanique, célebre par l'inſtitution du jardin royal de Montpellier, fameux par ſes ouvrages, quoique juſqu'ici fort peu connus, & que nous allons tacher de faire connoître.

Mais n'oublions pas un trait qui acheve de peindre ſon caractere. Abandonnant ſes propres armes, il en reçut des mains du roi d'aſſez ſingulieres, & que perſonne n'auroit pu lui diſputer. On les voit encore ſculptées en deux endroits du jardin royal avec cette légende : *Hæc nectit Henricus IV*. Elles portoient un fémur & un lys de vallée en ſautoir; armes vraiment médicinales & parlantes. Jamais la paſſion de la chevalerie en imagina de plus nobles & de plus caractériſtiques. Mais cette deviſe ſcientifique ne pouvoit convenir qu'aux Belleval, profeſſeurs en anatomie & en botanique.

A peine le jardin royal de Montpellier étoit en état d'être rendu public pour la démonſtration des plantes, que Richer de Belleval fut jaloux d'en produire le catalogue; ce fut ſon premier écrit.

Il le devoit à l'empressement de ses éleves, & par reconnoissance envers le roi qui en agréa l'hommage. Tel fut le titre de ce petit livre, assez rare aujourd'hui, & le plus ancien monument des richesses botaniques de cette école.

ONOMATOΛΟΓΙΑ. *Seu nomenclatura stirpium quæ in horto regio Monspeliensi recens constructo coluntur. Richerio de Belleval, medico regio, anatomico & botanico professore imperante. Monspelii, apud Joannem Giletum.* 1598. In-12 de 76 pages non numérotées, tout compris. (13)

L'épître dédicatoire au roi est remarquable par le dévouement de l'auteur au service d'un si bon prince, auquel il présente le plan de ses travaux passés & de ceux à venir, pour se soumettre à ses volontés. Le style clair, pur & orné de cette épître dont nous rapporterons quelques lambeaux, fait connoître un des talens du professeur, & combien son enseignement devoit être agréable & instructif. En remerciant le roi de l'établissement de la cinquieme chaire de médecine, dont il avoit été honoré, il lui dit : *Et mihi primo honorem ac provinciam ejus professionis detulisti, & ne quinto huic ordini quidquam deesse videretur, avia, rura, invia montium culmina, nemora, sylvas, littora & celebriores quosque hortos medicos diligenter ut perlustrarem jussisti, & inde rariores plantas in hortum regio tuo nomine Monspelii extruendum curarem deferendas. Utrumque illud tutius ut exequerer & majori cum dignitate exteras peragrarem regiones, me in medicorum tuorum numerum referre dignatus es. Imperata feci; hortum enim medicum regio tuo sub nomine artificiosè extruendo pro imperio tuo curavi.* lum

Ce catalogue des plantes du jardin du roi, pris dans son origine, a de quoi surprendre par le

nombre & par la nature de celles dont on y trouve l'énumération. Cette nomenclature toute ſimple eſt un témoin irréfragable de l'activité avec laquelle Belleval avoit meublé en ſi peu de tems un jardin dont il avoit poſé les fondemens. On compte environ 1332 noms de plantes dans ce catalogue diſpoſé par ordre alphabétique, & le plus convenable pour le tems. Cependant ce n'eſt point ſur ce nombre qu'il faudroit calculer celui des eſpeces réelles; nous croyons qu'on pourroit les réduire à douze cents, & rigoureuſement à mille, parce que je m'apperçois, 1°. que pluſieurs plantes s'y trouvent ſous des noms différens; ainſi la *nicotiana* & le *petum*, qui ne ſont qu'une même plante, y occupent deux places. Il en eſt de même de l'*alypum* & de l'*herba terribilis*, de l'*acanthus* & de la *branca urſina*, & ainſi de quelques autres. 2°. Pluſieurs variétés accidentelles font encore nombre dans cette nomenclature; ainſi l'une eſt la plante grande, l'autre la moyenne, une autre la petite, & enfin la plus petite. 3°. Les individus mâles & les individus femelles de quelques eſpeces à deux ſexes, comme eſt le chanvre, ſont auſſi entrés en ligne de compte dans ce catalogue. Mais le contracter juſques à ſept cents plantes ſeulement, comme il a plu à un ſavant de nos jours, (14) qui n'a cru voir aucun changement dans le jardin de Montpellier dans l'eſpace de cent ſoixante-cinq ans qui s'eſt écoulé depuis la fondation de ce jardin juſqu'à l'impreſſion de ſon important ouvrage, c'eſt apporter plus de ſévérité que d'équité dans la cenſure. Nous pourrions prouver, ſi c'étoit là notre objet, que ce jardin a pu acquérir, perdre & recouvrer en différens tems un nombre variable de plantes, qu'il ne fut jamais dans l'état de dépouillement extrême où on l'a ſuppoſé ſi

gratuitement, & qu'il pourra toujours offrir aux connoiffeurs fes anciennes richeffes ou leur équivalent.

Je reviens à l'onomatologie de Richer de Belleval, qui, dans ces premiers tems, pouvoit paffer pour un des plus riches inventaires en ce genre. Non-feulement les plantes d'ufage & celles des environs de Montpellier y font nommées d'après les autorités de Pline, de Mathiole, de Dalechamp, de Lobel & de Pena, de Dodoens, de l'Eclufe & de Fuchs; mais on y trouve beaucoup de celles qui appartiennent aux Gaules en général, quelques-unes de celles qui font propres à la Provence, comme le *tartonraire* & le *tragacantha maffilienfis*; plufieurs plantes alpines & pyrénéenes, même de plantes fort étrangeres, telles que l'*arundo faccharifera*, la *ferula galbanifera*, le *pappas indicum*, le *calceolus mariæ*: (15) enfin affez de ces plantes fpécieufes que les curieux cultivent dans leurs jardins, & que Belleval s'étoit procurées à grands frais.

L'ordre alphabétique de ce livre nous laiffe incertain fur celui qui régna en premier lieu dans le jardin. Nous verrons bientôt, par la difpofition du local, quel pouvoit y être l'arrangement des plantes, le plus favorable aux plantes mêmes. Rien n'empêchoit Belleval d'adopter un autre ordre dans fon catalogue que celui du jardin, parce que l'alphabétique eft un des plus commodes qui a été long-tems fuivi par les nomenclateurs. Magnol s'étoit conformé à cet ufage, & Belleval eft un des quarante-neuf auteurs que M. Adanfon reconnoît pour avoir fuivi cet ordre.

Le fecond écrit que publia Richer de Belleval, fut celui qui eut pour titre : *Deffein touchant la recherche des plantes du pays de Languedoc*,

dédié à messieurs les gens des trois états dudit pays. A Montpellier, chez Jean Gilet, 1605, deux feuilles in-4°. avec cinq gravures; auquel il en ajouta bientôt un troisieme, qui porte pour titre: *Remontrance & supplication au roi Henri IV, touchant la continuation de la recherche des plantes de Languedoc & peuplement de son jardin de Montpellier*, feuille in-4°, avec trois gravures, & sans date.

Ces deux pieces fugitives sont d'une rareté extrême : la plupart des bibliographes qui les ont citées, se sont copiés, ou en ont altéré le titre; & l'on peut inférer de leur silence sur le contenu, qu'ils ne les ont point vues. (16) Ils auroient été frappés de l'expression naïve & touchante de celui qui imploroit le secours du roi & des administrateurs de la province de Languedoc, pour être à même de produire le fruit de ses recherches. Quand bien même ces opuscules n'auroient pas été autrement connus, leurs titres indiquent assez leur objet. Belleval, toujours animé du même desir de rassembler, dans le jardin royal, autant de plantes qu'il seroit possible, principalement celles que fournissoit la province de Languedoc, très-fertile en ce genre, & dont la culture devenoit plus facile sous le beau climat de Montpellier, fit ses efforts pour obtenir des secours pécuniaires, tant pour l'augmentation & l'entretien du jardin du roi, que pour subvenir aux frais de ses courses dans la province. Il présenta donc ses supplique avec de très-humbles instances au roi & aux états; car son but étoit le même, & l'expression aussi énergique, pour qu'ils voulussent protéger & favoriser l'exécution de son projet, dont il offroit un modele dans les gravures des plantes qui accompagnoient ses deux écrits. Son zele ne deman-

doit que des ordres & des moyens ; il reçut les uns, il manqua souvent des autres. Celui qui auroit dû être employé à faire des voyages dans les pays lointains pour les progrès de la botanique, eut à peine la liberté de parcourir la province la plus riche en ce genre.

La collection ou la connoissance d'un grand nombre de plantes peut bien n'avoir pas son utilité pour tout le monde ; mais elle est nécessaire pour un botaniste de profession, & pour un dépôt public qui devient comme le grand magasin qui fournit les échantillons des productions naturelles de la nation & le raccourci de la nature végétante. Belleval connoissoit mieux que personne jusques où se portoient les richesses botaniques de cette province. En effet, nul autre en France peut offrir autant de végétaux d'especes différentes. A ne citer seulement que la généralité de Montpellier, les climats y sont si variés depuis la côte maritime qui est à son midi jusqu'à cette chaîne de hautes montagnes des Cevenes (17) & du Vivarois, qui font une continuation des Alpes dauphinoises, qu'on trouve dans cette étendue de pays une infinité de plantes curieuses & utiles, dont plusieurs demandent des températures extrêmes. Les plantes cotoneuses & seches des sables maritimes, les plantes succulentes des marais & des étangs, les arbustes & les aromatiques des garrigues, les plantes qui pullulent fiérement dans les champs & dans les prairies basses au regret du cultivateur, les plantules qu'entourent la mousse & le gazon dans les bois ; enfin les subalpines qui ne se montrent que sur les grandes élévations quand la neige cesse de les couvrir, forment cette série de végétaux que la nature a dispersés avec une profusion & une variété admirable sur la surface du globe,

& qui ſe trouvent rapprochés en ſi grand nombre dans la fertile province de Languedoc. (18)

La Gaule narbonnoiſe & le territoire de Montpellier en particulier avoient déja fixé l'attention des plus habiles botaniſtes qui avoient précédé Belleval (19) dans cette noble carriere. Dalechamp, Lobel & Pena, Cluſius ou de l'Ecluſe, les deux Bauhins, (20) Cherler, Strobelberger, &c. avoient parcouru ce beau pays, & avoient ſurnommé pluſieurs plantes d'après leurs domiciles, noms qu'on leur a religieuſement conſervé, quoiqu'on les trouve pour la plupart répandues ailleurs.

Les premiers qui ont été à la découverte des plantes de leur patrie, & qui les ont décrites ou repréſentées par des figures, ont fait autant que ceux qui ont paſſé les mers pour connoître les productions de l'autre hémiſphere. On leur doit compte de leurs courſes, de leurs peines & de leur tems; & ſi les herboriſations, dans ſa province, ſont moins périlleuſes, elles ſont ſouvent plus utiles; elles n'expoſent pas moins à de fatigues & à de contre-tems. Mais que dis-je, les fatigues des botaniſtes ſont preſque toujours tempérées par le doux plaiſir de la découverte. Dans leurs courſes, les botaniſtes ne s'attendent pas à trouver ſur leurs pas des protecteurs pour en obtenir des faveurs, des titres, des penſions; mais c'eſt une eſpece de fortune pour eux que de pouvoir annoncer une plante inconnue, ou mal déterminée ~~avant eux~~; & cette ſorte de gloire eſt la récompenſe dont leur zele ſe contente, & dont on les laiſſe volontiers jouir. D'ailleurs il n'eſt pas indifférent pour eux de voir des plantes dans leur ſite naturel; on ſait que la culture les rend variables & ſouvent méconnoiſſables. Il ſemble qu'on ait à s'applaudir d'être diſpenſé de faire des courſes

pénibles

pénibles quand on peut ſe repoſer ſur les recherches exactes de ſes prédéceſſeurs, & qu'on a plus de loiſir à étudier les plantes dans les herbiers, dans les livres, ou à l'ombre d'un jardin.

Non, la botanique n'eſt pas une ſcience ſédentaire: on l'a dit; & ceux qui la pratiquent avec le plus de connoiſſance, en ſont pleinement perſuadés. On diroit que ce qui diſtrait dans les autres ſciences, ſert le plus à approfondir celle-ci. L'étude du cabinet ne ſert que de récapitulation & de confrontation aux obſervations faites à la campagne. La nature ne perd point de ſes droits, elle veut être conſultée dans ſon ſanctuaire; & dans ce ſens on pourroit dire avec vérité que les plus habiles botaniſtes ſont ceux qui ont le plus couru, parce que ce ſont ceux qui ont le plus vu. Nous dirons même qu'il faut avoir fait des courſes fréquentes pour avoir fait ſes premieres preuves de botaniſte. Et pour ce qui eſt d'un profeſſeur en titre, il doit connoître la topographie des plantes de ſon pays, comme un lieutenant de police ou un commiſſaire doit ſavoir comment ſont habitées les rues de ſa ville, & les événemens qui ſe paſſent dans ſon quartier.

Les courſes & les voyages botaniques étoient entrés dans le plan d'inſtitution du jardin du roi, pour l'alimenter & l'entretenir dans ſa ſplendeur. Après avoir parcouru chaque dioceſe, Belleval s'étoit propoſé de gravir les Pyrénées & d'en ſuivre la longue chaîne, de pourſuivre enſuite juſqu'en Italie. Ce fut apparemment la diſcontinuation de ces voyages ſavans, qu'il ſollicitoit avec tant d'empreſſement auprès du roi, & pardevant les états de Languedoc, qui ſuſpendit la publicité de ſon dernier ouvrage, qui devoit être le plus important & le plus inſtructif. On doute même ſi l'auteur

avoit mis cet ouvrage en état de paroître, quoiqu'il s'en occupât depuis long-tems. On n'en connoît que les gravures en cuivre, qui pouvoient passer alors pour parfaites, qu'on estime encore, & qu'on doit beaucoup regretter de n'avoir pas en entier. Ceux qui ont parlé de cette partie de l'ouvrage de Belleval, l'ont fait avec éloge; (21) mais peu ont vu ces planches, parce qu'elles ne furent pas tirées. Il s'en est répandu quatre ou cinq exemplaires seulement, sur lesquels nous pouvons donner quelques renseignemens. Messieurs Chicoyneau, Nissole, Fournier, de Sauvages & Gouan ont possédé ce recueil de planches. Le hasard en fit tomber les cuivres tous neufs, il y a environ une douzaine d'années, entre les mains de M. Gilibert, docteur en médecine de la faculté de Montpellier & agrégé au college de Lyon, avantageusement connu par divers ouvrages de médecine & de botanique, & par le motif d'un voyage fait en Lithuanie, où il a resté neuf ans, attiré par les bienfaits du roi de Pologne, pour y fonder la premiere école de médecine qui fait partie de l'université de Wilna, ainsi qu'un beau jardin botanique. M. Gilibert, nanti de cent quatre-vingt cinq cuivres des plantes de Belleval, se proposoit, comme nous l'avons appris de lui-même, de réparer ceux qui étoient perdus, (on en a reconnu jusqu'à deux cents soixante-un) (22) de faire graver de nouvelles plantes, & de les publier par décuries avec la nomenclature linnéene; &, comme si c'étoit un sort attaché à cet ouvrage de Belleval, M. Gilibert ayant quitté la Pologne pour fuir la malice de ses envieux, a laissé sa bibliotheque & son cabinet d'histoire naturelle que le roi a acquis pour l'université de Wilna; les cuivres de Belleval ont resté parmi cinq cents qui ont fait partie de

cette vente. Telle eſt la malheureuſe fortune de la partie eſſentielle d'un ouvrage qui devoit être conſacré à la poſtérité, & que trop d'indifférence a laiſſé paſſer en des mains étrangeres.

Il ſemble qu'un même deſtin, auſſi fatal, nous ait privé des deux principaux ouvrages dont s'étoient occupés avec tant d'ardeur les deux premiers botaniſtes royaux qu'il y ait eu en France. Gui de la Broſſe avoit formé un recueil des plantes du jardin de Paris, gravées *in-folio*, avec beaucoup de magnificence. Il n'en reſte que quarante-cinq planches, dont Meſſieurs Vaillant & Antoine de Juſſieu, qui les avoient ſauvées d'une perte entiere, firent tirer ſeulement un très-petit nombre d'exemplaires. Mais cette perte commune ne ſauroit nous conſoler de celle que nous faiſons en particulier ; elle augmente au contraire nos regrets ſur le ſort des travaux des grands hommes lorſqu'ils reſtent dans l'oubli. Ce ſeroit véritablement les augmenter, que de relever la beauté & le mérite des planches de Belleval. Que de ſoin, que de dépenſe n'avoient-elles pas dû coûter à ſon auteur !

L'ouvrage de Belleval auroit contenu la deſcription, les propriétés & les figures des plantes qu'on cultivoit au jardin du roi, principalement celles de la province de Languedoc, & dont l'auteur avoit déja donné en partie le catalogue. C'eſt ce qu'il laiſſe à entendre dans cette épître au roi que nous avons citée, où il ajoute ces paroles remarbles: *Illarum verò deſcriptionem, temperiem & facultates brevi in lucem emiſſurus, ſi per tuam majeſtatem inceptam montium Pyrenæorum peragrationem abſolvero......* C'eſt ce qu'il répete encore dans ſon *deſſein* touchant la recherche des plantes, adreſſé aux états de la province, lorſqu'il leur dit : » J'eſpere, dans quelques années, mettre

en lumiere, fous votre autorité, le titre de l'herbier général du pays de Languedoc, fi je fuis fecouru. «

Quel étoit l'ordre & le plan que l'auteur s'étoit propofé de fuivre dans cet ouvrage? auroit-ce été celui du jardin lui-même, ou bien celui de certaines affinités que les anciens remarquoient dans la maniere d'être des plantes, dans leur port, dans leur naturel, dans leur habitation? Je penfe que Belleval fe feroit déterminé pour ce dernier ordre, felon lequel il avoit difpofé, autant qu'il l'avoit pu, les plantes cultivées dans le jardin royal. Il femble s'en expliquer dans fa *remontrance* & *fupplication* au roi, en lui difant : » J'efpere, fous l'autorité de votre majefté, & le titre des herborifations royales de Montpellier, en dreffer une lifte enrichie de figures & narré, qui fera diverfifié par la diverfité des lieux, en commençant par les montagnes de votre baronnie de Merues, lieu fi fertile & heureux en plantes rares exquifes, qu'il en a le nom de l'*Hort-Dieu*, comme qui diroit Jardin de Dieu; & ce fut pour donner une idée de l'exécution de fes figures de plantes, qu'il en ajouta trois à cette efpece de placet au roi, des mêmes qu'il préfenta aux états de Languedoc.

Belleval auroit pu fans doute imaginer & bâtir un fyftême, fi le goût en eût prévalu alors. L'exemple de Cœfalpin, l'inventeur des méthodes botaniques, n'avoit pas encore été fuivi. Les noms grecs fort expreffifs qu'il fit graver au haut de chaque planche, font une autre preuve de la variété de fes connoiffances. La langue grecque étoit familiere aux favans des fiecles précédens, & l'on ne leur en faifoit prefque pas compte. Mais les noms defcriptifs qu'employa notre botanifte, font époque dans la fcience qu'il avoit embraffée.

Je croirois, s'il étoit permis de conjecturer d'a-

près quelques indices, que cet ouvrage auroit eu la plus grande conformité avec le *specimen historiæ plantarum* de Renéaume, qui parut en 1611, à Paris, in-4°. avec figures. Je ne sais qui des deux en auroit fourni la premiere idée, quoique le travail incomplet de Belleval ait été devancé par le petit essai du docteur Renéaume, qui passe pour être le premier qui ait rassemblé les especes sous certains genres, & qui ait assigné des caracteres naturels. Telle étoit sa maniere descriptive : la dénomination grecque ou latine de la plante, son étymologie, la description de sa forme ; & à cette occasion il est fait mention du tems de la floraison & du lieu qu'elle habite ; enfin ses propriétés & la représentation par une bonne figure. Cette maniere de décrire, bien supérieure à celle d'un ordre systématique, a fait un nom à plus d'un botaniste qui l'a suivie pour quelques plantes. Toutes celles d'un jardin public, parmi lesquelles il en étoit de rares & de nouvelles, étant décrites de même & figurées, auroient alors formé un ouvrage unique ; ce qui seroit presque superflu aujourd'hui. Le même honneur en est resté à son auteur que s'il avoit exécuté son plan, parce qu'il étoit en état de le conduire à sa perfection ; il en avoit donné suffisamment les preuves.

J'ai laissé Richer de Belleval pour parler de ses ouvrages, qui n'ont été que l'esquisse de son savoir ; je dois à présent m'occuper plus particuliérement du monument qui éternisera sa mémoire. La construction du jardin du roi à Montpellier est, pour ainsi dire, l'enfant, ou plutôt le chef-d'œuvre de son génie, qui n'eut point de modele, & qui le devint dans la suite sans être surpassé. (23)

Ce jardin, situé dans l'ancien fauxbourg Saint-Jacques ou Saint-Jaume, en occupoit, avec ses

accessoires, une très grande partie. Il reçut des accroissemens successifs. L'enceinte, telle qu'elle est aujourd'hui quoique irréguliere, peut avoir environ 1070 pas de circuit; & le jardin de la reine, séparé du premier par une voie publique, & auquel on parvient par un arceau couvert & contigu à l'appartement du professeur-intendant, est un carré-long d'environ cinq cents vingt pas de tour, lequel avoit encore anciennement issue dans un champ qui étoit de la même dépendance. Une si grande surface de terrein avoit présenté à l'ingénieux Belleval toutes les expositions, tous les aspects, les élévations, les abaissemens, les abris nécessaires pour les différens naturels des plantes. Il avoit su profiter des heureuses dispositions de ce local, ou plutôt il les y avoit ménagées. Il y avoit pratiqué avec beaucoup d'art le domicile des plantes, selon qu'elles avoient appartenu à des climats froids ou chauds, selon qu'elles demandoient un sol humide ou sec, selon qu'il leur falloit de l'ombre ou un ciel ouvert, selon qu'elles aimoient à être caressées par le vent ou abritées, selon qu'on devoit leur laisser une aire libre, ou les resserrer en palissade, &c.

Cet ordre admirable & fort simple contribuoit infiniment à la bonne culture & à la conservation des plantes, à l'inculture même de celles qui sont agrestes. Des monticules, des enfoncemens, des allées basses, un tertre alongé, qu'on nomme encore la montagne, entouré de cinq rangs de banquettes en amphitéatre, un labyrinthe descendant par gradation & assez profondément sous le niveau du sol, aboutissant à un réservoir de source pour les plantes aquatiques, nécessaire aussi pour abreuver les uligineuses & celles des lieux frais qui étoient entretenues dans une banquette en rampe, qui suivoit le pourtour de cette espece de jardin

ſouterrein ; tout cela, dis-je, formoit un enſemble de compartimens, dont chacun avoit ſon utilité propre, & où l'on imitoit encore chaque qualité de terrein. Une vaſte pépiniere, de petits jardins entrecoupés par des murailles ſervoient à l'approviſionnement de l'école botanique, tant pour les arbres & les arbuſtes, que pour les plantes herbacées. Avec de telles précautions on n'eſt jamais au dépourvu. Un parterre & des allées en tout ſens décoroient enfin ce beau jardin conſacré à l'utilité publique, & qui devenoit même agréable pour ceux qui ne s'y montroient qu'en paſſant. On a depuis trop ſacrifié à l'agrément en rétreciſſant l'habitation des plantes.

Enfin un puits à roue ou à chapelet, élevé ſur un tertre qui dominoit tout le terrein, & dont le rouage étoit mu par une mule (24) ſelon l'uſage du pays, fourniſſoit l'eau par-tout où il en étoit beſoin ; & long-tems après il ſervit à arroſer toutes les plattes-bandes du jardin, au moyen d'un réſervoir & des rigoles qui ſubſiſtent encore.

Le bâtiment étoit aſſez conſidérable & bien diviſé. Les appartemens étoient diſtribués d'une maniere convenable pour le profeſſeur-intendant, pour les jardiniers & autres perſonnes qui tenoient à cet établiſſement, auquel on avoit accordé juſques une chapelle. Il eſt à préſumer auſſi qu'il y avoit un lieu deſtiné aux expériences, peut-être à l'analyſe des plantes, ou à la compoſition des remedes, & dont les ruines ſont encore appellées la chymie. (25)

Nous déduiſons cette ancienne diſpoſition du jardin royal de Montpellier qui a ſouffert différentes révolutions, de ce qui en reſte & qui parle aux yeux, d'une tradition tranſmiſe, qui a paſſé de pere en fils parmi ceux qui ont vécu dans ce jardin, (26) de certaines inſcriptions encore éparſes,

& aujourd'hui déplacées ; enfin de l'ordre tracé par Richer de Belleval lui-même, comme il l'annonce au roi dans cette épître dédicatoire que je ne me lasse point de citer, parce qu'elle peint le caractere & les grandes vues de cet homme louable en tout ce qu'il fit, & jusques dans ce qu'il avoit dessein de faire.

En parlant de la disposition qu'il a donnée au jardin, il s'exprime ainsi : *Hortum ..... artificiosè extruendum pro imperio tuo curavi : plures enim sunt in eo areæ, variis solis aspectibus oppositæ : monticulus est ad austrum nec non aquilonem vergens, loca illic sunt aspera, saxosa, sabulosa, aprica, umbrosa, uda, uliginosa & pinguia ; habet etiam dumeta, palustria & aquatica in quibus fæliciter adolescunt plantæ, frutices, subfrutices & arbores*, (27) *ut ex sequenti nomenclaturâ licet.*

Rien ne prouve qu'il y eût une serre chaude dans ce jardin. La circonstance des tems la rendoit moins nécessaire. On avoit alors plus à cœur les plantes du pays que les exotiques : c'est en effet le premier soin qu'on doit prendre dans un jardin médicinal que de les y rassembler, & ce doit être là la richesse fonciere. Les abris pratiqués avec intelligence, & une espece d'hangard converti aujourd'hui en orangerie, étoient sans doute toute la ressource qu'on avoit pour conserver, pendant la rigueur de l'hiver, les plantes les plus délicates. Eh ! qu'on ne s'étonne pas de ce retard à s'être procuré une sorte d'étuve pour les plantes frileuses ; le jardin du roi, fondé à Paris en 1626, n'obtint la premiere serre chaude qu'en 1714, par les soins de M. Vaillant, & à la sollicitation de M. Fagon, premier médecin. La seconde serre chaude, plus grande, ne fut construite qu'en 1717. (28)

Celle de Montpellier date depuis une quarantaine d'années.

Il ne reste point, que je sache, de plan figuratif & gravé, point de relation, ni de description qui nous mette en état de juger exactement du premier ordre suivi dans ce jardin, & des changemens qu'il a subis. Nous sommes pourtant comme assuré que Belleval auroit orné de quelques planches la description qu'il préparoit de ce jardin (29) avec celle des plantes. Je dois avouer cependant qu'il m'a été communiqué un plan lavé, sans date, (30) qui, s'il ne représente pas le jardin de Montpellier dans son premier état, nous le trace au moins dans le second, qui suivit les malheurs de la cruelle guerre civile qui ravagea la ville & la province. La grande allée plantée en marronniers d'inde, & qui sert aujourd'hui de promenade publique, est marquée sur ce plan comme étant le lieu où l'on avoit rassemblé les plantes d'usage dans la médecine ; & à cet effet elle a été long-tems appellée le *Médical*. La premiere allée basse qui suit à gauche étoit le jardin des plantes odoriférantes & de celles en umbelle. Ce qu'on nomme la montagne étoit en effet le domicile où l'on avoit établi les plantes qui se plaisent sur les montagnes & dans les lieux sablonneux. La derniere allée basse qui touche au mur d'enceinte est désignée comme servant aux plantes des montagnes & des rochers escarpés, & ainsi des autres jardins séparés : mais tous ces lieux ont changé de forme comme de destination. Cette grande allée, dite le *Médical*, fut le seul endroit où dans la suite on rangea toutes les plantes pour la démonstration, & par ordre alphabétique, sur trois rangs de banquettes en amphitéatre de chaque côté. Elles y étoient aussi numérotées sur le bord des banquettes :

quelques perſonnes s'en rappellent encore. Le grand enclos, qui devint enſuite la pépiniere, fut enfin l'école de botanique, & l'eſt encore, en conſervant improprement ſon ancien nom.

Le ſiege de Montpellier, fait en 1622, fut une époque des plus fatales à cet utile établiſſement. (31) Les fureurs de cette guerre inteſtine qui fomentoit depuis long-tems, & qui nous fait gémir ſur nos ayeux, étant venues établir leur théatre ſcandaleux à Montpellier, tout céda au vertige deſtructeur; le temple des muſes ne fut pas plus reſpecté que le ſanctuaire de la vraie religion, contre lequel les traits étoient principalement lancés. La même fureur vengereſſe renverſoit d'une main les autels ſacrés, & de l'autre les bancs du lycée. Les écoles publiques furent diſperſées, le jardin du roi dévaſté, l'aſyle des pauvres renverſé. O oubli de l'humanité ! ô malheurs de la guerre ! ô rage ! ô fanatiſme aveugle ! tu nous plonges dans la plus honteuſe barbarie ; chaque fois que ton glaive ſe releve, notre raiſon s'anéantit, nos connoiſſances les plus précieuſes, les ſciences & les arts s'éclipſent devant toi !

Quelle dut être dans ce déſaſtre affreux la douleur de Belleval ! On ſe conſole de la perte des plus beaux monumens, qui ont coûté des peines infinies & de grandes dépenſes, lorſque c'eſt le tems qui les ruine ; mais on doit pleurer leur perte lorſque ce ſont des hommes méchans & en fureur qui les ont détruits. Belleval dut être plus ſenſible encore, parce qu'il vit déranger ſon propre ouvrage. Sa vigilance redoubla ; mais il ne ſurvécut pas à ce violent chagrin & à l'entier rétabliſſement du jardin. (32) Sa vie fut trop courte, & ſon neveu la prolongea. Martin Richer, chargé de ce ſoin, s'y ſurpaſſa ; il ſoutint parfaitement la réputation

& le zele de ſon oncle ; il n'avoit du reſte que le même plan à ſuivre & ſon exemple à imiter.

Il conſte que le ſecond Belleval continua à donner de nouveaux accroiſſemens au jardin royal ; ce qui ne put ſe faire ſans l'enrichir de quelques plantes. (33) L'enceinte fut bientôt réparée & fortifiée, la culture rendue aux plantes, & la reconnoiſſance aux monarques bienfaiſans & pacificateurs. Les marques de cette reſpectueuſe reconnoiſſance étoient empreintes ſous toutes les formes dans toutes les faces du jardin. Armes de France, & de Navarre, armes des gouverneurs de la province, buſtes du roi, de la reine & de ſon fils, inſcriptions qui n'étoient pas laconiques, mais dignes des princes & des grands qui en étoient l'objet. L'expreſſion du ſentiment n'eſt pas ſi étudiée que celle de la flatterie. Le tems qui mutile tout n'en a laiſſé que des reſtes ; ils furent réparés en 1701, & mériteroient de l'être encore. Le buſte de Louis le Juſte fut élevé en 1640, ſur l'arceau qui unit les deux jardins.

Juſqu'en 1705 on ne trouve pas dans le jardin royal d'autres marques de la reconnoiſſance publique. Les bienfaits que Louis XIV répandit ſur ſon jardin, qu'il venoit de reſtaurer, firent poſer auſſi ſon buſte dans la premiere allée, à l'oppoſite des trois précédens, avec cette inſcription courte & faſtueuſe qui va juſqu'à l'idolâtrie : *ſub hoc numine viget*. C'étoit le goût du ſiecle de Louis le Grand : ce qui n'empêche pas qu'on ait pu dire plus d'une fois que la vigueur des plantes s'étoit éteinte avec le regard de la divinité. Les rois ignorent ſouvent ce qu'on fait pour eux, & le public eſt toujours attentif à ce qu'ils font pour lui. Henri IV avoit rendu le jardin des plantes médicinales de Montpellier très-utile ; Louis XIV auroit pu le rendre

véritablement beau, en y répandant sa magnificence; il l'auroit vraisemblablement embelli s'il l'avoit créé.

Il est probable que ce fut après le désastre dont nous venons de parler, ou, peu de tems après, peut-être, sous le premier Chicoyneau, qu'on suivit l'ordre alphabétique (34) en rassemblant les plantes usuelles dans le médical, où elles resterent jusques à ce que la méthode aisée de Tournefort vint faciliter l'étude de la botanique, & en étendre les limites. Alors on transféra les plantes dans l'enclos appellé la pépiniere, & on suivit le nouvel ordre; les arbres furent séparés des plantes basses, conformément à la méthode de Tournefort.

Ce changement ne se fit qu'environ l'an 1724, sous le cinquieme des Chicoyneau (35); car cette famille, alliée à celle de Belleval, s'étoit emparée du jardin du roi & de la chancellerie de médecine (36) après la mort des deux Belleval; & elle a constamment conservé ces places pendant six générations. Nous l'avons vue s'éteindre dans le dernier rejeton à la fleur de ses ans. On n'a pas vu sans surprise cette place être si long-tems héréditaire; mais ce qu'il y a eu de plus rare dans cet exemple, ç'a été de voir aussi la science héréditaire, embrassée avec la même ardeur & le même génie, par trois enfans qui succedent à leur pere pendant son vivant, ensuite par le fils & par le petit-fils de l'un d'eux, de celui qui fut élevé à la dignité de premier médecin du prince le plus chéri de la nation françoise.

Quoique les messieurs Chicoyneau aient eu l'intendance & la direction du jardin du roi, depuis 1664 jusqu'en 1758, l'absence des uns, la minorité du dernier d'entr'eux, firent nommer par

interim des professeurs de botanique, pris tantôt dans l'ordre des professeurs en médecine, tantôt parmi les docteurs de la faculté. Cet exemple a été suivi depuis pour raison d'absence. Le jardin du roi ne perdit rien à ces heureux changemens ; l'émulation à se surpasser procura quelquefois des améliorations & de nouvelles richesses. C'est ainsi que les Magnol (37), les Nissole (38), les Sauvages (39), & autres à qui le soin de la démonstration des plantes a été confié en différens tems, ont fait des augmentations plus ou moins sensibles ; ils ont taché d'introduire des réformes qui ne sont pas toujours soutenues.

Nous oserons le dire, il faut être plus animé du bien public que de sa propre gloire, pour se livrer, dans le cas d'une simple subrogation, à un genre d'étude qu'un certain public ; que dis-je ; que des médecins peu éclairés ou peu conséquens, ont l'injustice de regarder comme futile, tandis qu'ils en connoissent l'obligation indispensable dans leur état, pour savoir distinguer les simples les plus ordinaires que la pharmacie emploie. D'ailleurs, dans tout état, le dégoût est inséparable d'une expectative incertaine ; on devient facilement négligent, quand on travaille sans fruit ou qu'on ne supplée que pour un tems au travail d'un autre.

Il ne nous appartient point de suggérer des vues sur les moyens qu'il y auroit à prendre pour rendre la place de démonstrateur de botanique stable, honorable, distincte de celle de chancelier-professeur d'anatomie & de botanique ; pour la revêtir d'une autorité qui rendît les jardiniers plus assidus à leurs travaux & plus vigilans ; car il faut de certains yeux pour guider certaines mains, plus éclairés, moins prévenus de leur petite science nominale, pour que les éleves fussent plus émules les

uns des autres, plus attentifs aux leçons, & plus discrets; pour assurer enfin un état à celui qui s'y livreroit, plus par goût & par devoir, que par pure bienséance. Le modele s'en trouve dans le jardin royal de Paris; on le trouvera, si l'on veut s'en appercevoir, dans l'université même de Montpellier, où le professeur d'anatomie est secondé par un démonstrateur d'anatomie, où le professeur de chymie fait procéder aux expériences par un démonstrateur de chymie, où le professeur de chirurgie fait montrer aussi la manœuvre de quelques opérations par le dissecteur ordinaire. Eh! pourquoi le jardin du roi n'auroit-il pas son démonstrateur fixe, qui ne le perdît jamais de vue, soit que le professeur-chancelier fût absent ou en exercice? Dès-lors plus de démonstrateur d'emprunt, plus d'incertitude pour les cours, plus d'interregne, plus de négligence, plus de plaintes, comme on l'a éprouvé quelquefois. d'un concours de soins, entre le professeur en titre & le démonstrateur royal; il en résulteroit nécessairement un meilleur ordre, & tout seroit à sa place; les pertes des plantes seroient bientôt réparées, les acquisitions fréquentes, les communications ouvertes, les échanges faciles, la réputation du jardin rétablie, l'impression désavantageuse qu'a laissée, par un enchaînement de circonstances fâcheuses, un état de langueur, dont ceux qui l'ont blâmé, n'ont pas connu la source, effacée pour jamais.

Je suspens ces réflexions, qui se sont offertes sans doute naturellement, comme à nous, à l'esprit des voyageurs & des botanistes qui ont visité ce jardin dans des tems de désordre, sans l'y trouver, disoient-ils. Hélas! ce jardin si fameux qui devoit attirer une respectueuse admiration, en satisfaisant la curiosité des étrangers, n'a excité, dans quelques

occaſions, qu'une indigne ſurpriſe. Mais éloignons des idées ſi affligeantes; nous avons plus à conſidérer ſon état de ſplendeur paſſé, qu'un état d'humiliation paſſagere. Achevons donc de dire ce qu'il fut, & non ce qu'il pourroit être : on eſt aſſez convaincu du poſſible.

Jamais la diſcipline ne fut, & nous pourrions ajouter ne put être mieux maintenue dans ce jardin que dans le beau tems de ſon origine. Les ſecours prodigués par le zele du fondateur du premier jardin médicinal qu'il y eût encore en France; une nouvelle branche d'inſtruction qui s'ouvroit de la maniere la plus attrayante; la réputation de Belleval qui l'avoit précédé dans cette brillante carriere; tout attiroit vers lui, en lui gagnant tous les cœurs & les ſuffrages. Qu'on ſe le repréſente revêtu d'une autorité qu'il ſut ſoutenir, & qu'il étoit difficile de ne pas reſpecter; fondateur, maître, intendant, légiſlateur dans le jardin royal, veillant à tout, donnant à propos ſes ordres, obéi, chéri; enſeignant avec un grand fonds de ſcience, en ſe faiſant autant d'amis qu'il acquéroit de proſélytes à la botanique; enfin tout dévoué à ſon ouvrage. Combien la mémoire d'un tel homme ne ſeroit-elle pas plus chere aux botaniſtes, s'ils pouvoient connoître juſques où ſe portoient ſes vues pour leur être utile! Ses inſtitutions ont été malheureuſement négligées, & ſes intentions ont reſté dans l'oubli. Il eût voulu, & il l'avoit ſtipulé dans ſon teſtament qui ne put avoir ſa pleine exécution, qu'on entretînt un nombre d'étudians en médecine dans le jardin royal, qui ſeroit devenu la pépiniere des botaniſtes comme celle des plantes; il ne reſpiroit que pour ces deux ſortes d'éleves. On le vit tantôt entouré d'une jeuneſſe bien née & ardente à s'inſtruire, tantôt ſuivi à la campagne par l'élite de ceux qu'il avoit ſu dé-

mêler dans la foule de ses auditeurs, & qu'il s'étoit le plus affectionnés. Ce spectacle dut être vraiment intéressant dans sa nouveauté, & il n'a été renouvellé que quand on a imité un si bon modele. François Chicoyneau le fils fut sur-tout à cet égard le digne émule de Belleval. Les jours d'herborisation de l'un & de l'autre à la campagne, étoient attendus comme des jours de fêtes; c'étoient autant de parties de plaisirs, d'où l'on revenoit toujours plus instruit en histoire naturelle, & toujours plus avide d'acquérir de nouvelles connoissances dans les courses suivantes. Cette étude a tant d'attraits, qu'on ne peut lui résister quand on a pris du goût pour elle; c'est une passion honnête qui, en amortissant les autres, fait éviter bien des écueils à la vertu, & dont la santé retire ordinairement le premier fruit. Ces exemples prouvent au moins qu'il est une maniere d'enseigner la botanique avec fruit, & cette maniere établit la véritable gloire du botaniste.

Nous ne dissimulerons pas que l'enseignement dans un jardin public a ses difficultés, & même ses désagrémens. Ces assemblées sont plus tumultueuses que dans l'intérieur des écoles. Les sujets qui se persuadent devoir former entr'eux une espece de république, croient aussi pouvoir se livrer avec plus de licence à une sorte de dissipation que semble faire naître l'air libre & la disposition agréable du lieu. Le professeur sent son autorité presque s'évanouir, s'il n'a le rare talent de fixer une attention soutenue, & de ramener ses auditeurs ambulans au silence. Si rien ne ressemble mieux à ces écoles des philosophes grecs que nos jardins botaniques, rien aussi ne retrace davantage l'éducation des jeunes Spartiates que l'instruction furtive que s'y permettent quelquefois les éleves, & les inclinations

tions larroneſſes que pluſieurs y apportent ; il eſt auſſi difficile que déſagréable de les réprimer.

Après tant de ſervices rendus aux écoles & à la patrie, la mémoire de Richer de Belleval reſtoit comme confondue avec celle des anciens profeſſeurs. Les honneurs littéraires lui ſont différés juſques après un ſiecle & demi, où deux académiciens de Montpellier, animés du même eſprit, entreprennent, ſous le vœu de l'académie, de rétablir une mémoire ſi chere, & de le célébrer ; l'un, en faiſant adopter aux botaniſtes un nouveau genre de plante ſous le nom de *Richeria* ; l'autre en propoſant au concours l'éloge de ce fondateur du premier jardin botanique. Ces honneurs avoient été déférés aux autres botaniſtes les plus diſtingués de Montpellier. (40) Outre leurs éloges connus, nous rappellerons que ce furent le P. Plumier, Dillen & Catesby, qui concoururent à impoſer le nom de *Magnolia* à quatre des plus beaux arbres de la Virginie, de la Caroline & de la Floride, dont l'un qui eſt connu ſous le nom de Laurier-Tulipier, a pluſieurs variétés. Ce genre eſt de la Polyandrie polyginie, ſelon le ſyſtême ſexuel. Boërhaave nomma une eſpece de petite geſſe ſans vrilles de la campagne de Montpellier, du nom du modeſte Niſſole qui l'y avoit diſtinguée, décrite & caractériſée. Linné a donné le nom de *Sauvageſia* à une plante de Surinam & de la Jamaïque, qu'il range dans ſa pentandrie monogynie. M. Jacquin gratifia ſon ami M. Gouan d'une plante grimpante & polygame de St Domingue, qui ne peut s'élever ſans ſoutien & qui s'accroche à tout. Ce nom, au reſte, a été appliqué en dépit de ceux de Banniſter & de Paullin, que la plante avoit déja porté, & il a heureuſement prévalu. M. Bruguiere, envoyé en qualité de médecin-botaniſte du roi ſur la mer du

Sud, eſt celui qui a eu l'avantage de conſacrer en 1775, à la mémoire de Richer de Belleval, deux plantes extraordinaires, réunies par le même caractere naturel, & connues à Madagaſcar, où elles ſont indigenes, ſous les noms de *Candel* & de *Ravenaë*. En établiſſant le genre de *Richeria*, M. Bruguiere conſerve aux deux eſpeces leurs noms vulgaires & indiens. Nous oſerons cependant faire une réflexion ſur le nom de *Richeria* : elle ne ſauroit être déſapprouvée de M. Bruguiere lui-même. Il nous ſemble que le nom propre de Belleval étoit à préférer à ſon ſurnom de Richer, d'autant mieux que ce dernier peut induire en erreur ; Richer eſt le véritable nom d'un académicien très-connu, l'auteur des obſervations aſtronomiques & phyſiques, faites en l'iſle de Cayenne & en Acadie, où il avoit été envoyé par le roi, & d'où il rapporta quelques plantes. Ses obſervations furent imprimées à Paris en 1693, *in-fol.* Cette homonymie pourroit répandre quelque confuſion dans la dénomination du nouveau genre de plante, dont on veut faire hommage à Belleval.

Dans cette eſpece de patronage, le haſard a fait appercevoir quelquefois certaines convenances entre la plante dénommée, & le patron à qui on la donne. Nous ne ſommes plus aux ſiecles où l'on croyoit à la ſignature des plantes ; en tout cas, l'affinité ſeroit bien favorable à Belleval. Le *Candel* pouſſe ſur ſon tronc des rameaux qui retournent en terre, y reproduiſent de nouveaux arbres & ſe multiplient ainſi à l'infini, en tenant tous à la mere ſouche. Le *Ravenaë* ſe reproduit par ſon fruit cylindrique, qui s'alonge juſqu'à ce qu'il ait atteint la terre ; il s'y enfonce par une extrémité, tandis que l'autre tient encore à l'arbre ; il ſort enfin de deſſous terre en ſe courbant, & forme un plan

nouveau. Ces rapports symboliques, qui conviennent assez à Belleval, auroient été trouvés fort heureux dans d'autres tems. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins la source de la science; il forme un successeur de son nom; une famille qui lui est alliée, se propage de pere en fils dans la même place; il prépare la réputation de Magnol & des autres botanistes illustres de l'école de Montpellier qui, quoique dispersés, y tiennent encore; il excite l'émulation, & c'est du fond du jardin royal qu'il institua, que sont nés & que se sont enrichis plusieurs de ceux qu'on voit en France, & principalement dans la province de Languedoc.

On connoît enfin le promoteur de cet éloge, à l'instigation duquel la société royale des sciences de Montpellier l'a proposé. Ce choix l'honore; il fait aussi l'éloge de son goût & de ses sentimens. Sa modestie, son savoir & sa générosité, qui sont au-dessus de son âge, nous dispensent d'en dire davantage; il aura à son tour un rang distingué parmi les botanistes de Montpellier (41) & parmi ceux de la capitale, qui vient de le fixer par différentes places, & de la maniere la plus flatteuse.

Je dois observer en finissant, qu'en crayonnant quelques traits de l'éloge de Pierre Richer de Belleval, je n'ai pas dû insister sur celui de son neveu. Martin Richer de Belleval, avec beaucoup de talent pour sa place, étoit d'un autre caractere que son oncle; il eut plus d'ambition, il fut plus avide de gloire & plus heureux; il se vit comblé pendant sa vie de dignités; il étoit d'une belle prestance & d'une physionomie heureuse; ce qui ajoute beaucoup dans le commerce du monde, sur-tout en relevant le vrai mérite. Il fut le second professeur de botanique, & de plus, chancelier de médecine, premier consul de Montpellier, conseiller à la

cour des aides de la même ville, & mécene (42) : c'est lui qui doit être regardé comme la souche glorieuse, d'où descend en ligne directe, une famille noble & respectable, qui débuta dans ce pays par des honneurs littéraires, qui s'est illustrée par des distinctions personnelles, & qui se perpétuera dans l'estime publique ; c'est l'espérance qu'on peut fonder sur les deux aimables rejetons qu'on éleve avec tant de soins pour les rendre dignes de la gloire & de la vertu de leurs ancêtres.



REMARQUES.

Page 2. (1) Monsieur Astruc dit dans ses mémoires, pour servir à l'histoire de la faculté de Montpellier, liv. IV, pag. 253, qu'il y a une délibération dans les regiſtres, qui marque que Richer de Belleval alla prendre les degrés à Avignon.

Page 3. (2) Notamment avec André Dulaurens son ami, qui étoit, selon quelques-uns, docteur d'Avignon, & qui se fit recevoir docteur à Montpellier avant d'en devenir professeur; ce que M. Astruc réfute pourtant. Louis Saporta, Catalan de nation, docteur d'Avignon, & médecin du roi d'Espagne, fut contraint de passer pour la troisieme fois docteur avant d'être reçu professeur à Montpellier.

Page 3. (3) Garidel, l'auteur de l'histoire des plantes de la Provence, dit que Henri IV créa ces deux chaires à la sollicitation du duc de Montmorenci & de M. Dalibourg, son premier médecin, (nous doutons que Dalibourg ait été premier médecin du Roi; il étoit sans doute l'un des médecins de la cour) auxquelles il nomma P. Richer de Belleval; & cela nous paroît plus probable que ce que dit M. Astruc, qui prétend que ce fut par la faveur de Dulaurens, premier médecin du roi. Nous observerons que cela ne pouvoit être, puisque Dulaurens ne fut à la cour qu'en 1598, le jardin de Montpellier étant déja sur pied: il ne fut médecin ordinaire du roi qu'en 1600, médecin de la reine Marie de Médicis en 1603, & premier médecin de Henri IV qu'en 1606, après la mort de

Marescot ; il ne fut aussi élu chancelier de médecine qu'en 1603 , après la mort d'Hucher : on lui déféra cet honneur quoiqu'absent , & il nomma successivement deux vice-chanceliers. Dulaurens a pu être favorable à Belleval auprès du roi , après l'établissement du jardin royal , comme on le verra à la fin de la remarque 5.

L'historien de la ville de Montpellier a répandu bien plus du louche sur ce fait , lorsqu'il raconte , sous l'année 1607 , (l. 17 , p. 346) que » l'université de Montpellier reçut des faveurs signalées du roi Henri IV , par l'établissement qu'il y fit d'un nouveau professeur pour la botanique , qui fut le fameux André Dulaurens , & d'un autre pour l'anatomie , qui fut Barthelemi Cabrol. « Voilà deux erreurs manifestes. Lorsque la chaire de botanique fut instituée , la sollicitation d'André Dulaurens , déja célebre , put y contribuer ; mais ce fut en faveur de Belleval , qui fut aussi investi de celle d'anatomie ; & le chirurgien Cabrol fut seulement le dissécteur ou le démonstrateur royal d'anatomie dès 1595.

Les historiens de Languedoc ont encore assez mal expliqué cet établissement , lorsqu'ils ont dit , pag. 503 du tom. V , que le roi Henri IV avoit établi deux professeurs à Montpellier , l'un pour l'anatomie , & l'autre pour la botanique. Ils auroient dû dire que ce roi avoit établi deux chaires ou deux professeurs , l'un pour l'anatomie & la botanique en faveur de Belleval , & l'autre pour la chirurgie & la pharmacie en faveur de Dortoman. Voyez à combien d'erreurs a donné lieu la seule époque de cet établissement , & ce ne sont pas les seules.

Page 4. (4) Sa réception est inscrite , dit M. Astruc , dans les regîtres , de sa main , en ces ter-

mes : *Ego Pet. Richerius catalaunensis, medicus & professor regius, accepi insignia doctoratus in hac universitate Monspeliensi, anno 1596, die 20 aprilis, sub R. D. P. Joanne Huchero, cancellario.* Voilà qui confirme que Richer de Belleval étoit déja docteur en médecine d'une autre faculté, qu'il fut promu au professoriat à Montpellier avant d'être docteur de cette faculté, & que ce dernier titre lui devint nécessaire.

Page 4. (5) M. Astruc, de qui nous espérions pouvoir apprendre les choses les plus intéressantes, concernant Richer de Belleval, n'a presque écrit que des calomnies contre lui : il n'a pas été plus indulgent pour ses successeurs. D'où vient cela ? C'est que cet historien s'est trop fié aux registres du tems, auxquels il a encore ajouté ses réflexions critiques. Nous trouvons heureusement le correctif à ces imputations dans un manuscrit curieux d'un ancien docteur de Montpellier, qui nous a été communiqué, & dont nous jugeons nécessaire de rapporter en partie le passage touchant Belleval, sans avoir trop d'égard au style. » Il fut reçu professeur dans un tems de trouble où l'on faisoit observer à la lettre l'arrêt des grands jours, & où on privoit des bachalaureats, doctorats, cours, examens, triduanes & de la portion de l'argent des collations du point rigoureux, ceux qui n'avoient point commencé leurs cours à la saint Luc; ce qui occasionnoit des procès continuels & des divisions entre les professeurs qui se partageoient les pertes des autres. M. de Belleval y fut mêlé ; mais faisant avec exactitude & avec distinction son devoir, il mérita les bienfaits du roi ; ce qui irrita les autres professeurs contre lui, & lui attira des calomnies dont M. Astruc s'est rappellé.

On trouve aussi, parmi les papiers de messieurs les docteurs, des pieces justificatives pour Pierre Richer de Belleval :

1°. Lettre C, n°. 21, mémoire au roi, signé Chicoyneau. Henri IV, par lettres-patentes du mois d'avril 1604, permet audit Belleval de faire choix & d'élever un jeune docteur pour lui aider en ses fonctions & lui succéder ; & si au cas il arrivoit que le docteur pourvu à la régence & profession dudit jardin royal vînt à mourir avant ledit Belleval, ladite profession anatomique & botanique retourneroit audit Belleval, qui la remettroit à quelqu'autre docteur qu'il jugeroit être capable, & le dresseroit & instruiroit en la connoissance des plantes, comme le premier pourvu..... lesquelles lettres furent confirmées par Louis le Juste, du 10 novembre 1610....... Il obtint de semblables lettres ès années 1622 & 1623.

2°. Sa majesté, en faveur du mérite de M. de Belleval, pour reconnoître ses soins & ses peines, & voulant récompenser ses travaux, lui augmenta de tems en tems ses gages pour ses charges & entretenement du jardin royal, jusques à trois mille livres par année.

3°. Lettre & placet à sa majesté pour Belleval, par & au nom de l'université, le 14 août 1599. *Signés*, Blezin, Squirron, Varanda, Pradilles, Dortoman.

Les quatrieme & cinquieme pieces sont aussi en faveur de M. de Belleval ; il est vrai, & nous ne pouvons le taire, que la faculté voulant obliger Belleval strictement à tous ses devoirs, en vint aux voies de fait ; elle députa Jacques Pradilles en 1605, auprès de Dulaurens, qui étoit à la cour, & pour lors chancelier de médecine, pour obtenir des ordres contre Belleval ; mais ce fut en vain. *Voyez encore la remarque suivante.*

Page 7. (6) Les plaintes & les récriminations mutuelles, entre les professeurs & Belleval, dûrent enfin cesser. Il conste par une congrégation, dite *per fidem*, du 29 septembre 1617, dont j'ai l'extrait en bonne forme, que les conseillers des étudians en médecine, donnant alors leur approbation sur les cours de MM. les professeurs, régloient aussi, de concert avec eux, ce qu'ils avoient à faire. Voici ce passage qu'on me saura gré d'avoir tiré de l'oubli : » *Congregati..... pro stabilienda disciplina sequentis magni ordinarii* » *in qua primum audierunt consiliarios studiosorum dicentes se esse contentos de diligentiâ* » *& prælectionibus D. professorum & doctorum* » *ordinariorum R. R. D. D. &c...... item decreverunt quod procuratorum munus, hoc anno* » *exercebunt R. R. D. D. Richerius de Belleval &* » *J. Delort, professores regii, &c...... illi verò* » *consiliarii petierunt ut prælectiones, hoc magno* » *ordinario habeantur...... à R. D. Richerio de* » *Belleval, de historiâ humani corporis, horâ* » *septimâ matutinâ...... quod ad demonstrationem* » *plantarum attinet, illius cura habebitur à R.* » *D. Richerio de Belleval, professore botanico,* » *simplicium verò & aromatum quæ habentur in* » *officinis fiet demonstratio ut moris est, &c.....*

N'est-il pas évident, par cette piece authentique, que je tire du compulsoire fait dans les archives de l'université, à la requête de MM. les docteurs, le 31 mai 1765, pardevant M. le juge-mage, & dont la copie m'appartient, que Richer de Belleval ne fut pas toujours si mal venu auprès de ses collegues, ni privé d'une partie de ses émolumens, puisqu'ils lui confioient au contraire leurs intérêts communs, en le nommant procureur ou syndic des affaires du corps; & puisqu'il est réglé qu'il

fera en son tems les cours d'anatomie & de botanique, sans qu'il soit question d'exemption ou de substitut ?

Je vois encore par une autre congrégation *per fidem*, du 25 septembre 1609, faite en la même forme, que Richer & Dortoman étoient chargés de la fonction des procureurs de l'université. Et quant aux cours, il est dit : *Illi autem consiliarii ex voto studiosorum petierunt ut lectiones sequenti ordinario habeantur, ita ut.... R. D. Richerius historiam anatomicam post habitam demonstrationem scheleti, horâ octavâ matutinâ.... quod ad demonstrationem plantarum spectat, illius cura habebitur à R. D. Richerio professore botanico tam in horto regio quam extra. Simplicium verò quæ habentur in officinis fiet ut moris est, &c.*

Page 8. (7) » Le duc de Ventadour demanda aux états de Languedoc assemblés à Pezenas en 1598, une gratification pour Richard (Richer) Belleval, professeur en médecine à Montpellier, qui avoit établi un jardin de simples dans cette ville...... Les états accorderent soixante écus de gratification au médecin Belleval en reconnoissance d'une partie de ses peines, & pour le surplus ils le renvoyerent au roi, ce prince lui ayant déja accordé une somme pour la construction du jardin des simples qui a subsisté depuis à Montpellier, où il fait un des plus beaux ornemens de la ville «. Histoire générale de Languedoc, tom. V, p. 487.

Les historiens de Languedoc ne rapportent que le précis de la délibération qui fut prise à ce sujet. Mais j'ai vu en manuscrit le procès-verbal de l'assemblée des états de cette année-là où la proposition du duc de Ventadour, la requête de Belleval bien motivée & la réponse des états sont

rapportées tout au long. Cette piece eſt curieuſe.

Belleval expoſoit que l'achapt du jardin lui avoit coûté ſix vingt-deux écus, & qu'il étoit beſoin d'en acheter encore un autre y joignant, duquel on demandoit deux cents écus. Il prioit les états » lui donner moyen payer leſdites ſommes, & pourvoir aux dépens qu'il fera allant par le dioceſe chercher leſdites herbes, & déclarer que ledit jardin demeurera quitte de taille «. Sur quoi il fut conclu que l'expoſant ſe retireroit à ſa majeſté ou aux états, lorſque toute la province ſeroit unie.

Remarquez que c'étoit dans des tems de trouble où la province étoit diviſée, & que c'étoit mal prendre le moment de grace. Quant à la ſomme en écus dont il eſt ici queſtion, il faut obſerver qu'elle ne pouvoit conſiſter qu'en écus d'or, puiſque la fabrication des écus d'argent ne fut, comme on ſait, permiſe qu'en 1641. Ainſi cette ſomme étoit beaucoup plus conſidérable qu'elle ne le paroît. L'écu d'or de ce tems-là vaudroit aujourd'hui 10 livres 10 ſols 7 deniers de notre monnoie.

Dans ſon deſſein touchant la recherche des plantes, Belleval rappelle aux états la promeſſe qu'ils lui avoient faite de l'aider dans ſes travaux. » Je ne penſe, meſſieurs, leur dit-il, qu'ayez autre volonté pour le préſent, que celle qu'aviez aux pénultiemes états tenus à Pezenas, dans l'aſſemblée deſquels j'eus l'honneur d'entrer, & de vous propoſer mon deſſein & la dépenſe qu'il convenoit faire à la pourſuite d'icelui. Vous m'exhortâtes à cettedite pourſuite, & promîtes ſecours & aides, laquelle j'implore maintenant «.

Il eſt inconcevable dans quelle ſituation étroite s'étoit réduit notre cher Belleval pour peupler le jardin royal des plantes ; il étoit devenu comme un autre martyr de la botanique. On ne lit pas

ſans attendriſſement la peinture qu'il en fait au même lieu, dans le paſſage qui précede celui que je viens de rapporter.

Page 8. (8) Dans les articles accordés par le roi Henri IV, à la province de Languedoc, à l'occaſion du don gratuit qu'elle lui fait, en date de Blois du mois de ſeptembre 1599, inſérés parmi les preuves de Languedoc, T. V, P. 348 & ſuivantes, il eſt dit que » le prix du ſel pour cinq années prochaines, à commencer du premier janvier 1600, ſera de quatre écus pour quintal ſalin, faiſant deux minots, en tous greniers dudit pays de Languedoc. Dans la levée de ces quatre écus ſont compris huit deniers pour le rembourſement de la ſomme employée à l'achapt, conſtruction & peuplement du jardin des ſimples dreſſé à Montpellier, & pour la continuation & entretenement d'icelui «.

Page 9. (9) Soit que l'impôt ſur le ſel dont il a été queſtion dans la remarque précédente ne ſuffît pas pour acquitter les ſommes que Pierre Richer de Belleval avoit employées, ſoit qu'il ſe fût fait d'autres grandes dépenſes pour l'ornement & l'entretien du jardin royal, Martin Richer de Belleval tacha de récupérer les ſommes dont ſon oncle avoit fait les avances ſous le regne précédent; mais le monarque qui avoit ordonné l'établiſſement du jardin des ſimples, le connétable & le gouverneur de la province qui l'avoient tant favoriſé, n'étoient plus. Cependant ſa demande étant juſte, & Louis XIII ayant autoriſé les réparations, il obtint facilement un arrêt du conſeil, donné à Fontainebleau le 3 juin 1634, portant: » qu'il ſera payé de la ſomme de quarante mille livres à laquelle le roi a réduit & modéré toutes ſes prétentions tant pour la conſtruction & logement

du jardin médicinal à Montpellier, que pour le parachevement d'icelui, & que ladite ſomme ſera impoſée & levée en trois années conſécutives, à commencer la prochaine 1635, ſur les contribuables aux tailles de la généralité de Montpellier, &c. «

M. Belleval préſenta requête à ce ſujet aux états généraux de Languedoc, M. le duc d'Hallwin étant gouverneur, & les états aſſemblés à Beziers en 1634, pour ſolliciter le rembourſement de ladite ſomme de quarante mille livres; mais il fut encore renvoyé au roi, attendu que le jardin des ſimples de Montpellier appartenoit au prince & non au pays, & il fut délibéré n'y avoir lieu à l'impoſition requiſe.

Cette réclamation de Martin Richer de Belleval prouve que ſon oncle en ſuivant les mouvemens de ſon zele pour le bien public, avoit plus ſongé à la gloire qu'à ſes intérêts. Les difficultés qu'il éprouva pour récupérer les frais qu'avoit faits ſon oncle, ne l'engageoient pas à en entreprendre de nouveaux pour l'honneur de la botanique. Les hiſtoriens de Languedoc n'ont rapporté qu'en ſubſtance le refus des états, T. V, P. 607, & ils ont négligé de faire mention de cet arrêt du conſeil qui étoit ſi favorable au demandeur. J'ai trouvé cette circonſtance, qu'on n'auroit pas dû taire, rapportée dans le procès-verbal des états de cette même année, qui n'eſt que manuſcrit, & dont la ſuite précieuſe eſt conſervée dans la bibliotheque de M. Joubert, tréſorier général des états de Languedoc. J'ai cru devoir la tranſcrire à cauſe de ſon importance. Ces avances n'ont probablement jamais été rembourſées, puiſque la famille Belleval perçoit encore une rente que le roi lui a accordée ſur les gabelles. C'eſt ce qui a fait que les diſpoſitions teſtamentaires de Richer de Belleval concernant le jardin du roi, n'ont

pu avoir leur effet. Nous avons la teneur de cet article; mais il eſt trop long pour le tranſcrire. Il y eſt dit que les avances qu'il avoit faites pour les réparations du jardin du roi, ruiné par les rebelles, ſe montoient à environ cent mille francs.

Page 9. (10) Je ne ſais pourquoi Tournefort le ſurnomme Jean. *Horti Monſpelienſis ſecundus præfectus fuit Joannes Richerius de Belleval. Iſagoge in rem herbariam*, page 49.

Garidel lui donne auſſi mal à propos le même ſurnom.

M. Aſtruc dit au l. IV, pag. 261, de ſes mémoires, » qu'on prétend (& c'eſt d'après un arrêt du conſeil du 13 janvier 1665, rendu en faveur de Michel Chicoyneau, troiſieme profeſſeur de botanique,) que Pierre Richer de Belleval avoit obtenu du roi Henri IV, des lettres-patentes du 9 août 1604, qui lui permettoient de ſe choiſir un ſucceſſeur pour ſa chaire anatomique & botanique. Il uſa de ce droit & nomma ſon neveu pour ſon ſurvivancier, lequel ayant obtenu des proviſions en commandement ſur cette nomination, fut inſtallé le 11 janvier 1623, peu de tems avant la mort de ſon oncle «. M. Aſtruc pouvoit aſſurer ce fait comme très-poſitif à ce compte, le ſecond Belleval devoit être à la bavette, lorſque ſon oncle le déſigna. Il ne pouvoit guere avoir moins de vingt ans lorſqu'il paſſa docteur en 1621; il mourut en 1664, âgé de ſoixante-ſix ans. Qu'on calcule, on verra que lors de l'obtention des lettres-patentes pour la ſurvivance, en 1604, il avoit ſix ans; ce qui conſte par les regiſtres de la faculté.

On a eu dans les MM. Chicoyneau qui firent valoir ce titre, pluſieurs exemples de ces nominations héréditaires, faites preſque dès le berceau. C'eſt un bonheur quand on peut compter ſur l'é-

ducation & les heureuses dispositions de tels sujets. Par événement on n'a jamais été trompé dans cette attente. Ces récompenses du mérite transmis des peres aux enfans ont été accordées de tout tems aux armes & à la magistrature comme aux sciences. Peu de tems avant l'époque dont nous parlons, le roi avoit accordé au connétable de Montmorenci la survivance du gouvernement de Languedoc pour son fils Henri, âgé seulement de deux ans & deux mois ; c'étoit en 1597.

Page 10. (11) Il est signé dans les registres, le premier février 1621, *licentiandus*. Les registres font foi encore que l'acte d'agrégation de M. de Belleval, coadjuteur de R. de Belleval son oncle, est du 11 janvier 1623, tems où la faculté reprit ses fonctions après la guerre ; à condition, portent les registres, qu'il n'y auroit entr'eux qu'un même suffrage. J'ai en mon propre la copie de cet acte d'agrégation bien légalisée.

Page 10. (12) On peut inférer delà qu'il en avoit déja quarante, lors de son installation en 1596. C'est par erreur sans doute qu'on a marqué sur son portrait qui est aux écoles de médecine, qu'il mourut en 1632. Les deux derniers chiffres ont été visiblement transposés l'un devant l'autre. Il est probable que Richer de Belleval ne laissa point d'enfant. On douteroit même qu'il fût marié, s'il n'avoit parlé d'une maniere touchante de sa *nombreuse*, de sa *populeuse* famille, dans ses remontrances au roi & aux états de Languedoc. Il institua par son testament son neveu héritier, à qui il laissa plus d'espérances que de bien. *Voyez la remarque 9.*

Page 11. (13) Le titre de ce premier ouvrage de Belleval nous donne lieu à faire quelques remarques critiques sur les bibliographes qui l'ont

cité avec plus ou moins d'altération, souvent sur la foi d'autrui & sans l'avoir vu. M. de Haller, à qui l'on peut reprocher, sans craindre de ternir sa grande réputation, de n'avoir pas apporté toute l'exactitude nécessaire dans ses immenses recueils bibliographiques, n'a pas manqué de comprendre le titre de celui-ci dans sa bibliotheque botanique, tom. I, liv. VI, pag. 392, & il l'a tronqué. Il a marqué *in horto medico* pour *regio*; il a omis *recens constructo*. S'il avoit suivi la bibliotheque botanique de M. Seguier, *pars prima*, pag. 11, il auroit eu un guide sûr.

M. Eloi, dans son dictionnaire historique de la médecine, où il a copié les mémoires d'Astruc, sur l'article de Belleval, ne paroît pas non plus avoir vu ce livre; car il marque encore *in horto medico* pour *regio*. Peut-être a-t-il suivi ici M. de Haller. Et quand il ajoute que ce livre a 52 planches qui sont mauvaises, il nous paroît s'être encore fié en cela à M. Adanson, qui le dit de même. Nous ne savons trop comment on a fait cette addition, & porté ce jugement sur des planches qui ne nous paroissent pas devoir exister. Le témoignage de M. Adanson est de trop grand poids pour être récusé sans examen. Par quelle fatalité nos recherches nous auroient-elles procuré trois exemplaires de l'onomathologie bien conservés où nous n'avons point vu de planches, ni l'occasion même de pouvoir en placer. Nous avons dit que c'étoit un simple catalogue. Il ne contient que l'énumération des plantes sans description, sans renvoi & sans indication de figures.

Garidel & feu M. Seguier, qui ont certainement connu cet ouvrage, ne marquent point qu'il y eût des figures.

Dans la bibliotheque physique de la France de M.

M. Heriſſant, où le titre de l'onomatologie ſe trouve encore, quoique d'une maniere inexacte, comme on peut le reprocher auſſi au P. le Long & à M. de Fontette, auteurs de la bibliotheque de la France, il n'y a point de planches annoncées; ni dans le catalogue de la bibliotheque de M. Falconet, où ce livre eſt marqué au n°. 4366, d'une maniere abrégée.

Il y avoit d'autant moins lieu à varier ſur le titre des ouvrages de Belleval, qu'il n'y avoit qu'une édition pour chacun, & qu'ils étoient autographes, c'eſt-à-dire, publiés par l'auteur; mais ils étoient rares.

Enfin, ce qui confirme que l'onomatologie de Belleval n'a jamais été accompagnée de gravures, c'eſt que M. Brouſſonet qui a pris la peine de donner une nouvelle édition des opuſcules de ce célebre botaniſte, d'après les exemplaires de la bibliotheque du roi, n'a fait aucune mention de figures qui duſſent faire ſuite à l'onomatologie, tandis qu'il a fait graver les cinq qui devoient ſe trouver avec l'un des opuſcules. On doit ſavoir gré à l'eſtimable éditeur d'avoir remis au jour des opuſcules ſi rares, & d'en avoir ſur-tout procuré une édition ſupérieure pour la beauté à la premiere, à part quelques fautes typographiques qui s'y ſont gliſſées.

Page 12. (14) Le ſavant M. Adanſon qui a porté un regard ſi ſévere & ſi judicieux ſur tous les ouvrages de botanique, principalement ſur les ſyſtématiques, & qui a répandu un jour ſi lumineux pour l'avancement de cette ſcience, cite dans ſa table chronologique des auteurs de botanique, pag. 9, l'onomaſtikon de Belleval, auquel ouvrage il attribue, comme nous l'avons dit dans la remarque précédente, 52 figures en cuivre qu'il qualifie

de mauvaiſes ; & il réduit les plantes contenues dans ce livre à 700 ſeulement. Venant enſuite à parler à la page 149 de ſa longue & belle préface à ſes familles des plantes, de l'état actuel des principaux jardins botaniques, il a affecté, on ne ſait pourquoi, de ne laiſſer ſubſiſter que 700 plantes en 1763, dans le jardin de Montpellier. Il ſeroit en effet le plus meſquin de tous les jardins publics, ſi cela étoit vrai. Mais comment cet auteur exact ne s'eſt-il pas apperçu de l'inconſéquence, tandis qu'en citant, page 30, l'*Hortus Monſpelienſis* de M. Gouan, publié en 1762, il reconnoît que cet ouvrage fait mention de 2200 plantes qui pouvoient être démontrées dans ce jardin, ou qui y avoient été depuis peu ? Dans le *botanicum* de Magnol, on en compte environ treize cents.

L'appauvriſſement du jardin royal de Montpellier a été encore annoncé avec la même exagération, on diroit une ſorte de ſatisfaction par un auteur récent qui écrivoit il y a quelques années au nom de ſa compagnie, & qui a rabaiſſé le nombre des plantes de ce jardin à 700 ; ce qu'il a fait, on peut le dire, avec auſſi peu de fondement que quand il s'efforce de faire paſſer le jardin médical de ſa ville, pour ſupérieur au premier, & à tous ceux du royaume, celui de Paris excepté. La rivalité ſeroit mieux placée dans l'émulation à ſe ſurpaſſer que dans une fauſſe & ſtérile critique. Il faut qu'on ſache que, dans quelqu'état de décadence & d'appauvriſſement qu'ait pu paroître dans de mauvaiſes circonſtances le jardin royal de Montpellier, il a toujours été poſſible de le rétablir dans une ſeule ſaiſon, puiſqu'il peut être riche des ſeules plantes du crû qui ſe montent à environ dix-huit cents. Les exotiques y ſont en aſſez bon nombre, quoiqu'elles puſſent y être en plus grande quantité. Les étrangers ne

passent point à Montpellier, sans voir le jardin du roi ; tout le monde n'est pas en état d'y voir ce qu'il contient, & le général y voit peu de chose, parce qu'on n'y remarque pas des choses frappantes.

Page 13. (15) Je me rappelle qu'on a fait, dans le tems, un reproche à l'auteur de l'*Hortus Monspeliensis* de 1762, d'avoir non-seulement compris le *cypripedium calceolus lin.* parmi les plantes du jardin, où il n'est pas, mais de l'avoir indiqué à la campagne, *in herbidis humidis*, à la Pissine, où il assure l'avoir trouvé lui-même, & qu'un étudiant en médecine l'avoit cueilli au même lieu. Les prés humides sont certainement les lieux les plus convenables où puisse croître cette belle plante bulbeuse ; mais elle demande les climats froids, comme celui de la haute Provence, où elle se trouve dans les montagnes de Colmar.

Nous seroit-il permis de hasarder une conjecture pour dissiper les doutes qu'on a eus, que le *calceolus mariæ* pût se trouver si proche aux environs de Montpellier ? Cette plante faite pour figurer dans les jardins des curieux, a pu être du nombre de celles qu'on aura cultivées autrefois dans ce lieu de plaisance. Elle aura été rejettée dans les prés, & comme rare elle aura été enfin extirpée par les botanophiles. Ceux qui pendant leur séjour à Montpellier ont fait des herborisations à la campagne, connoissent la Pissine de réputation, & savent que ce lieu de délice appartient à M. le président de Belleval, qui en a relevé & embelli l'édifice sur les fondemens de celui de ses ayeux.

Page 14. (16) C'est ainsi que dans la bibliotheque physique de la France de M. Herissant, on lit, p. 277 : Dessein touchant la *récolte* des

plantes, sans indication de figures. C'est ainsi que Garidel cite cet opuscule comme étant *in*-8°. ce qu'avoit fait aussi M. de Haller, qui a corrigé cette petite faute à la fin du T. 11 de sa bibliotheque botanique. Les opuscules de Belleval seront désormais plus connus sous le format *in*-8°. par la belle édition qu'en a donné M. Broussonet à Paris, 1785, sans nom de libraire, ni d'imprimeur. (impr. roy.) Nous devons noter que les cinq plantes gravées à la suite de ces Opuscules, sont le *Gramen supinum Monspeliense*, le *Moly zybetinum*, la *Glycirrhiza trifolia horti dei*, l'Αλπικοπτεραμιδῶδες, l'*Alsine alpina*, ελειος.

Page 15. (17) L'Esperou est une de ces montagnes fameuses dans les fastes de la botanique de Montpellier ; elle est à 14 ou 15 lieues nord-ouest de cette ville, & au-delà de la petite ville du Vigan. C'est là où l'on va faire d'amples moissons de plantes curieuses, où les herboristes vont cueillir plusieurs de celles qui sont véritablement médicinales, telles que la Bistorte, l'Alchemille, l'Argentine, la Busserole, les Gentianes, les Digitales, le *Meum*, l'Euphraise, la Valeriane, les Aconits, les Hellebores, la Pulsatille, la Veronique, le Pied-de-chat, & une infinité d'autres pour lesquelles il faudroit faire une longue liste.

Il est surprenant, depuis le tems que ces lieux sont fréquentés, tant pour l'approvisionnement du jardin du roi, que par les botanistes & les éleves qui s'y rendent presque tous les ans, qu'on n'ait pas songé à donner la relation d'un voyage aussi intéressant ; ce que Belleval avoit intention de faire. Le *Botanicum montis calcaris & horti dei* de l'Esperou, de l'Hort-de-Diou, de l'Aigoual & des lieux circonvoisins, présenteroit la suite des herborisations du Bugey & du Lyonnois, faites

par l'estimable auteur du *Botanicum Pilatense* & du *Chloris Lugdunensis* ; ce seroit une extension de la Flore Dauphinoise, que vient de publier M. Villars, botaniste distingué ; ce seroit enfin un enchaînement avec la Flore des Corbieres & des environs de Narbonne, que nous fait espérer un botaniste instruit de ce pays, qui a pris ses principes à Montpellier, (M. J. P.) ce qui, joint au *Botanicum* & au *Flora Monspeliensis*, déja connus, nous donneroit un inventaire assez complet des plantes de la plus grande partie du Languedoc : c'est ce que Belleval avoit grandement à cœur. Mais pour l'exécution de cet itinéraire botanique, l'Esperou & ses environs méritent d'être parcourus dans différentes saisons ; c'est le seul moyen d'en connoître toutes les productions. La régularité des courses faites aux mêmes époques, & à-peu-près sur les mêmes traces, n'y laisse voir que les mêmes objets, tandis qu'ils ne peuvent être que très-variés dans tous les lieux d'alentour & dans une très-grande étendue de pays entrecoupé par des bois, des prairies, de vallons, de sources & de précipices.

Page 16. (18) Les états généraux de Languedoc ont toujours été animés du desir de voir naître une histoire naturelle de la province qui en fît connoître exactement toutes les productions : le regne végétal n'en feroit pas la partie la moins piquante, ni la plus brieve ; mais cette histoire naturelle de la province ne peut être traitée avec la même aisance & les même secours qu'on feroit une histoire politique, civile ou littéraire ; ce ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, ni d'un tems limité. Le savant Astruc avoit préparé quelques mémoires ; mais il n'eût jamais pu embrasser lui seul tant d'objets à la fois. En 1726, les états généraux produi-

firent un plan pour encourager les travaux des physiciens & des naturalistes, & pour les ramener au même but. Il est beau de voir le goût des sciences s'allier avec les grands talens pour l'administration publique. La société royale des sciences a été chargée, dès son origine, de rassembler des matériaux à ce sujet, & plusieurs sont déja avantageusement connus du public : il est à desirer que cette compagnie trouve bientôt l'occasion de satisfaire sur ce point aux grandes vues des sages administrateurs de la patrie.

Page 16. (19) On ne doit pas inférer de la date de la création de la régence de botanique, que la connoissance des plantes fût négligée avant ce tems à Montpellier : c'est une des premieres études qui s'y soit faite ; avant même la distinction des professeurs & des docteurs, il y avoit des docteurs enseignans, *Magistri*. La doctrine des Arabes y fut principalement adoptée ; on y en trouve encore des restes, & l'on sait combien les simples faisoient le fort de la médecine des anciens. Plusieurs botanistes renommés, qui ont précédé Belleval, se font gloire d'avoir appris à connoître les plantes & leurs vertus à Montpellier. Rondelet, ce coryphée des naturalistes de son tems, n'étoit pas étranger à la botanique ; ce fut sous lui que Lobel & Pena, qui furent de grands botanistes, avoient étudié en médecine à Montpellier ; ils nomment aussi dans leur *Adversaria* un Etienne Barral, qui de leur tems étoit surnommé le Dioscoride de Montpellier. Rondelet étoit d'ailleurs trop lié d'amitié avec cet illustre prélat, auquel les botanistes reconnoissent avoir des obligations, pour n'avoir pas été botaniste aussi. Et ne connoît-on pas encore la Malherbe sous le nom de Dentelaire de Rondelet ? Ceux à qui l'histoire de Montpellier est connue, savent

que je veux parler de cet ancien évêque de Maguelone & de Montpellier, ambaſſadeur de François I à Rome, à Veniſe & à Conſtantinople, qui fut en toute occaſion le conſervateur des droits, privileges & immunités de l'univerſité de médecine, qui fut un des plus zélés défenſeurs de la vraie religion & un objet d'opprobre pour les hérétiques. (Voyez Gariel, *ſeries præſul*, p. 183.) Ce fut ce Guillaume Peliſſier, qui ſe promenant à la campagne avec le profeſſeur Rondelet, découvrit à une certaine odeur d'ail le *Scordium*, qui s'offrit bientôt à leurs regards ; c'eſt la Germandrée aquatique : il la remit en uſage. On lui doit pluſieurs autres plantes, comme le *Lithoſpermum Cæruleum Peliſſerii*, & cette jolie Linaire des bois ſi variable, dite *Linaria Cærulea Peliſſerii*, plante remarquable par le long éperon de ſes fleurs, à qui l'on a conſervé le nom de *Peliſſiere*, & que le réformateur de la botanique a adopté en transférant ce nom à l'*Antirrhinum Pelliſſerianum*. Ce prélat ſavant & reſpectable mourut le 15 janvier 1568, trente ans avant l'édification du jardin botanique de Montpellier.

Les botaniſtes doivent ſe féliciter de ce que le digne prélat, qui occupe aujourd'hui le même ſiege, enrichit la Flore de Montpellier, avec autant de goût que de nobleſſe, en raſſemblant dans ſon beau parc de la Verune une infinité d'arbres & d'arbuſtes, dont pluſieurs avoient été inconnus juſqu'ici à la campagne & dans le jardin royal de Montpellier.

Nous tirons encore une preuve de la connoiſſance qu'on donnoit anciennement des plantes aux étudians en médecine de l'école de Montpellier, d'un des articles de l'arrêt des grands jours tenus à Beziers le dernier octobre 1550, qui porte que : » *item*,

» seront tenus lesdits chancelier, docteurs & » conseillers députer l'un d'entr'eux docteurs des » plus idoines & suffisant pour lire auxdits écoliers » & montrer oculairement les simples, depuis la » fête de Pâques jusques à la fête de la St Luc, » & lui constituer salaire compétent, à payer par » ledit trésorier ; & pour chercher lesdits simples » en ladite ville de Montpellier en lieux circonvoi- » sins, seront aux dépens de ladite bource de- » putés un ou plusieurs, lesquels y vacqueront le » plus diligemment que faire se pourra, « art. VI. Dioscoride étoit à cet égard l'auteur par excellence qu'on lisoit, qu'on expliquoit, qu'on interprétoit dans les écoles. Que la science a changé de face !

Page 16. (20) Jean Bauhin avoit fait spécialement un catalogue des plantes de Montpellier. » Il est souvent fait mention de cet ouvrage dans les lettres de Gesner à Bauhin, imprimées à la suite de l'ouvrage intitulé : *de Plantis à divis sanctisque nomen habentibus*, *Basileæ*, 1591, in-12 ; par sa lettre du 20 octobre 1562, Bauhin marque qu'il le préparoit : *jam occupor parando catalogum herbarum Monspeliensium*. On voit par celle du premier août 1563, que ce savant naturaliste avoit déja envoyé ce catalogue à Gesner, & qu'il le lui avoit dédié ; que celui-ci cherchoit à le faire imprimer, & que ce n'étoit qu'un petit livre. On ne sait ce que devint cette nomenclature : peut-être resta-t-elle entre les mains de Gesner, qui mourut sur la fin de 1565.

Cette notice est tirée de la bibliotheque physique de la France de Hérissant, d'après une lettre de M. Seguier, secrétaire de l'académie de Nismes.

Page 11. (21) Tournefort, qui rendoit toute

la justice due au mérite de Belleval, dit, en parlant de lui & de son ouvrage : *qui æternâ luce digna scripta reliquit, figuris elegantioribus insignita, sed hæredum incuriâ, perpetuis ut ita dicam tenebris involuta.*

Il n'appartenoit qu'à Martin Richer, successeur de Belleval, de produire l'ouvrage de son oncle; & il l'eût fait sans doute, s'il l'avoit connu complet & en état de paroître : il auroit pu donner au public séparément les planches. L'imperfection de cet ouvrage auroit encore ajouté à sa célébrité. Nous ne savons sur quel fondement M. de Haller, qui tenoit un exemplaire des planches de Belleval de la générosité de M. Gilibert, médecin de Lyon, acquéreur des gravures en cuivre, nous a flatté dans sa bibliotheque botanique, t. I, l. VI, pag. 392, que cet ouvrage ne tarderoit pas à paroître avec la description des plantes ou des remarques sur ces figures, desquelles il porte d'ailleurs un jugement conforme à ce que nous en avons vu, & qui en donne une juste idée. Voici comment il s'explique à ce sujet :

» *Ejusdem tabulæ æneæ posthumæ 260 jam*
» *Tournefortio dictæ quarta forma in manus An-*
» *tonii Couarin (Gouan) Gnarissimi herbarum*
» *viri, devenerunt quas, ut speramus, cum in-*
» *terpretatione edet. Æri sunt insculptæ, rigi-*
» *diusculæ, cæterum ad naturam factæ. Pluri-*
» *mæ plantæ alpinæ inter eas sunt, tum cali-*
» *darum regionum cives : inter eas & rarissimæ,*
» *& novæ ut gentiana minima Jaquini, lych-*
» *nis umbellifera helvetica, papaver nudicaule*
» *alpinum, campanula minima cl. Allione, pul-*
» *satilla anthoioides, alyssum Gerardi. Nomen*
» *specificum græcum adjecit, ad morem Pauli*
» *Reneaulme.*

Voyez ſur ce nombre de 260 planches, la remarque ſuivante. Quant au manuſcrit de Belleval, il ſeroit difficile d'en dire quelque choſe de poſitif. Nous n'ajoutons pas foi à ce qu'on a ſuppoſé à cet égard; le ſeul manuſcrit qu'on puiſſe avouer, eſt celui qui contient des obſervations ſur la terre de Blois.

M. de Sauvages avoit communiqué à ſon illuſtre ami, M. le chevalier de Linné, les planches de Belleval, ou peut-être la liſte ſeulement, comme il conſte par le §. 295 du *Philoſophia botanica*; mais il n'y eſt point queſtion du texte: Linné n'a pu juger que des noms grecs & compoſés, donnés aux plantes par Belleval; ce qu'il n'approuvoit pas en général; il en a cité ſeulement 35. Voici le paſſage: *Belleval..... rariſſimas icones, quæ non prodiere, incidi curavit, has mecum communicatis à Cl. Sauvageſio, intellexi auctori in animum fuiſſe omnes differentias græcâ linguâ compoſito vocabulo exprimere.* La rareté de ces planches n'a pas empêché quelques botaniſtes de les citer, pour faire honneur à Belleval des plantes qu'il avoit vues ou gravées le premier, & dont pluſieurs ne ſont pas même aux environs de Montpellier.

Page 18. (22) J'ai ſu du vendeur des cuivres, qu'il y en avoit pour deux quintaux; néanmoins j'ai lieu de croire que le nombre des planches qu'avoit fait graver Belleval, ſurpaſſoit de beaucoup celui de 260 ou 261. Je poſſede un manuſcrit qui a appartenu à M. Niſſole & qui me ſemble avoir été écrit de ſa main; ce qui me le rend d'autant plus précieux: il a pour titre, *Icones Richerii de Belleval*; j'y compte 396 noms de plantes en grec, avec le nom latin pour le plus grand nombre. Il eſt marqué à la fin de ce manuſcrit, que, outre leſ-

dites planches, il y en a deux où il n'y a point de nom ; elles sont pour un *in*-4°. le manuscrit en désigne aussi neuf avec le nom grec & latin de format *in-folio ;* enfin, il est dit qu'il y avoit de plus trois grandes planches, la premiere desquelles est de deux pieces qui représentent l'entrée du jardin royal, elles....... Ici finit le manuscrit qui paroît avoir une suite de quelques lignes qui me manquent. Il conste donc que Belleval avoit fait graver 410 planches. Cette note servira, je pense, à prévenir & à détruire bien des conjectures, & à confirmer ce qu'en a dit en dernier lieu l'éditeur des opuscules de Belleval, pag. 4.

Page 21. (23) Olivier de Serres, qui écrivoit son excellent théatre d'agriculture, au commencement du siecle dernier, en donnant le plan de différens jardins, cite pour la disposition d'un jardin médicinal, celui que R. de Belleval avoit fait construire à Montpellier avec tant d'intelligence, & il le donne comme le meilleur modele. La fondation du jardin du roi à Paris ne date que de 1626, sous Louis XIII ; & cet établissement ne fut fait, dit M. Astruc, l. 2, p. 67, qu'à l'exemple de celui de Montpellier & par une espece d'émulation.

Page 23. (24) On a abandonné mal à propos ce puits à roue, dont l'eau excellente étoit perenne, pour s'en procurer une souvent intermittente, qu'on dérive de la fontaine du Peyrou, & dont l'entretien est très-dispendieux. La mule étoit plus coûteuse encore, dit-on ; mais on répond, plus de mule, plus d'aide aux jardiniers pour transporter les plantes de la campagne, plus de longues courses sans frais, suppression de litiere, diminution d'engrais, de couverture & de nourriture aux plantes. D'ailleurs, l'arrosage par des rigoles étant resté le même, il est toujours défectueux ; l'eau

dans sa course lave la surface de la terre, elle la plombe, elle en entraîne l'*humus* & la couvre de sablon. Par cette mauvaise méthode qu'a inspiré la paresse ou une économie mal entendue ; car elle n'est pas comparable à celle de nos jardins potagers, la premiere plante d'une plate-bande est inondée avant que la derniere ne soit simplement rafraîchie : la plante des lieux humides peut y manquer d'eau, tandis que celle d'une nature seche est amplement abreuvée. L'instituteur avoit jugé avec connoissance de cause, qu'une bête de somme avoit son utilité dans un tel établissement, lorsqu'il en fait mention dans l'énumération des secours qu'il implore dans sa remontrance & supplication au roi : » l'achat, bâtiment & peuplement de votre jardin, l'entretenement ordinaire de six hommes & bêtes chevalines pour le transport des plantes, &c.......

Page 23. (25) La chaire de chymie ne fut érigée à Montpellier qu'en 1675, en faveur de Fonsorbe, docteur agrégé, avec une place de démonstrateur de chymie, que le sieur Matte, dit la Faveur, occupa le premier. A Paris, les deux places de professeur en botanique & en chymie furent réunies dans leur institution, séparées ensuite lorsqu'on en connut les inconvéniens. Chacune de ces sciences est assez vaste pour occuper des hommes différens. Lorsqu'il ne s'agit que de savoir ce que les autres ont su, on peut étudier à loisir de toutes les sciences ; mais il faut s'adonner entiérement à une lorsqu'on doit l'enseigner.

Page 23. (26) La famille du sieur Banal, qui s'est fait un nom dans le pays, pour la connoissance des simples, compte six jardiniers qui se sont remplacés au jardin royal : on ignore si elle date de la fondation du jardin du roi. On aime à se parer d'un

ancien titre de famille, mais il devient plus flatteur encore lorſque par des talens on ſe l'eſt rendu propre.

Page 24. (27) Parmi les arbres du jardin du roi, il y avoit des pins ; ce qui donna lieu ſans doute à une eſpece de phénomene qui parut en l'année 1682 ; ce devoit être ſous Michel Chicoyneau, le premier de ce nom, qui ſuccéda immédiatement aux Belleval. J'ai cru devoir donner place ici à cette anecdote, qui éclaircira un fait qui a paru bien ſingulier à Montpellier, & que les étrangers y admirent depuis un ſiecle. Je veux parler des pins qui ont crû d'une maniere ſi ſurprenante ſur l'une des tours des remparts au couchant de la ville, vis-à-vis le fond du jardin du roi. Je tire cette relation d'un manuſcrit, qui a pour titre : Annales de la ville de Montpellier, depuis 1624, juſqu'en 1686, par Serres, procureur à la cour des aides. » Cette année (1682) eſt-il dit, fut remarquable par la naiſſance du pin qui eſt né de lui-même ſur la troiſieme tour des murailles de la ville, en allant du Peyrou à la porte des Carmes où il eſt encore, & les ſoins que monſeigneur de Montpellier (Charles de Pradel) notre évêque, a pris de ſon entretien, en le faiſant arroſer de tems en tems, & y mettre de terre, a fait qu'il a ſi bien pris racine, qu'il en eſt né deux autres autour de celui-là, ce qui eſt merveilleux de voir naître de lui-même un arbre de cette eſpece ſur la tour des murailles d'une ville, ſans que perſonne l'y ait planté.

La merveille s'évanouira quand on conſidérera que des oiſeaux, tels que des pies, auront pu tranſporter du jardin du roi ſur cette tour quelque pomme de pin, & qu'en l'épluchant pour en tirer les pignons, ils auront laiſſé échapper quelques-unes des amandes dans la terre ; elles y auront

pris d'autant plus facilement racine, qu'elles étoient fraîches, & que cette sorte d'arbre aime les lieux élevés, le sol aride & sablonneux. Les soins auront fait le reste. On sait qu'un oiseau qu'on nomme dans le Briançonnois *Piquerole*, & qui y est très-commun, aime fort les pignons, qu'il a l'art de les tirer d'entre les écailles des cônes des pins lorsqu'ils sont mûrs ; il sert en cela à propager cet arbre.

Page 24. (28) C'est ce que nous apprenons dans l'éloge de Vaillant par Boërhaave, qu'il a mis à la tête du superbe *botanicum Parisiense*, publié par ses soins à Leyde & à Amsterdam en 1727, *in-fol.* fig. Il est fâcheux que l'éloge de Vaillant ne soit pas sorti de la plume de Fontenelle.

Page 25. (29) Voyez-en la preuve à la fin de la remarque vingtieme.

Page 25. (30) Ce plan est conservé dans la belle bibliotheque de M. de Joubert, trésorier général de la province de Languedoc.

Page 26. (31) L'historien de Montpellier dit d'une maniere fort vague, liv. 17, pag. 346, que » le jardin des plantes après avoir subsisté jusqu'au tems du siege de Montpellier, fut rétabli après le même siege en l'état où nous le voyons encore «. Cela ne peut être. M. d'Aigrefeuille écrivoit ceci en 1736 ou 37, tems où le jardin du roi avoit bien changé de face, & il a reçu d'autres changemens encore.

Page 26. (32) Pierre Richer de Belleval mourut en 1623, nous l'avons dit, nous le répétons pour avoir occasion de relever encore une erreur, ou si l'on veut deux ensemble dans M. de Haller, qui les avance en parlant de Belleval & du jardin royal : *Eum anno* 1604, *extruxerat*, *& anno* 1624, *destructum idem restituit. Bibl. Bot. tom.* 1, *liv.*

vi, *pag.* 392. Le jardin du roi étoit en état dès 1598 ; il fut ravagé en 1622.

Page 27. (33) Louvet, auteur contemporain, & d'un abrégé de l'histoire de Languedoc, imprimé à Nismes, 1655, *in*-12, en comprenant l'université de médecine dans l'éloge qu'il fait de la ville de Montpellier, dit, page 122, qu'il y a un beau jardin royal de simples très-bien entretenu par les soins de M. de Belleval, conseiller en la cour & chancelier de l'université. C'étoit le second Belleval.

Page 28. (34) Nous avons tout lieu de croire que dans les commencemens, soit qu'on suivît l'ordre alphabétique ou non, les plantes étoient démontrées dans l'ordre de leur situation qui imitoit celui de leur habitation naturelle. A considérer les plantes dans leur état de végétation, & relativement aux besoins que nous en avons, c'étoit sans doute le meilleur ordre à suivre, si ce n'est peut-être celui que j'aimerois assez de voir établir dans une école publique où l'on préféreroit la véritable instruction à la forme. Je veux dire l'ordre des saisons & de l'inflorescence des plantes, ou celui de leur fructification qui est leur état parfait. Au lieu de faire 30 ou 40 démonstrations de suite, on les partageroit en quatre cours plus ou moins longs ; & les principes ou la philosophie botanique seroient expliqués dans l'intérieur des écoles. Anciennement on se rapprochoit assez de cette méthode ; c'est ce que j'infere des statuts de l'université de médecine renouvellés en 1634, sous le second Belleval. Le quatorzieme article de ces statuts est formel. *Plantarum demonstratio fiet bis in septimana tum in horto regio, tum ruri, à festo Paschali usque ad festum divi lucæ.* L'ordre des saisons n'a pas déplu à

quelques botaniſtes. Simon Pauli l'a ſuivi dans ſon *quadripartitum botanicum*, & le fameux Dillen dans ſon catalogue des plantes de Gieſſen. Ce ſeroit ſans doute la méthode la plus commode à ſuivre pour apprendre aux éleves à bien connoître les plantes, & pour les démontrer dans leur état parfait.

Page 28. (35) Ce changement dans la diſtribution des plantes du jardin royal de Montpellier, que nous attribuons à M. François Chicoyneau le fils, cinquieme de nom, eſt confirmé dans l'éloge que fit de ce botaniſte, comme académicien, M. Combaluſier ſon confrere, à la ſociété royale des ſciences. (Voyez aſſemblée publique du 25 avril 1743.) » Les plantes du jardin royal de cette » ville, le plus ancien du royaume & l'ouvrage » d'Henri IV, ſembloient n'être point ſoumiſes à » cet ordre, (au ſyſtême de M. Tournefort) & » n'étoient encore diſtinguées que par des numeros, lorſque M. Chicoyneau en prit la direction. » Les avantages de la méthode de Tournefort lui » étoient trop connus, pour ne pas ſe hâter de » s'y conformer : le jardin royal fut dans peu renouvellé par ſes ſoins, & on ne vit plus à côté » d'une plante à fleur en cloche, une plante à fleur » roſacée ; chacune fut miſe avec ſes ſemblables, » & devint par-là plus aiſée à reconnoître «.

Page 28. (36) A Martin Richer de Belleval, qui mourut en 1664, (& non en 1644, comme l'a dit par erreur M. Eloy) âgé de 66 ans, ſuccéda Michel Chicoyneau ſon neveu, natif de Blois comme lui, & qui depuis pluſieurs années étoit ſon ſubſtitut, tant pour l'anatomie que pour la botanique ; il n'étoit alors que ſimple docteur. Je dois obſerver que Belleval laiſſoit un fils pour lequel il avoit obtenu le 20 décembre 1660, des lettres-patentes

patentes en ſurvivance, qui n'eurent aucun effet ; parce que ce fils n'étoit pas gradué avant la mort de ſon pere. Il y en eut même un ſecond gradué dans la ſuite.

Michel Chicoyneau reçu docteur en 1652, ſuccéda en 1659, au profeſſeur Durand, dont il eut la chaire ; il devint enſuite chancelier & intendant du jardin du roi. Il eut pour coadjuteur, en 1689, Michel Aimé Chicoyneau ſon fils aîné, âgé de 20 ans, qui mourut l'année d'après ; il ſe noya en herboriſant. Le pere ſurvivant eut encore pour coadjuteur, en 1691, Gaſpard Chicoyneau ſon troiſieme fils, qui venoit de paſſer docteur, âgé ſeulement de 18 ans, lequel ne mourut pas l'année ſuivante, comme on l'a dit ; mais étant infirme, il fit ſa démiſſion en faveur de ſon ſecond frere François qui s'étoit deſtiné au ſervice de la marine. Le roi agréa cette démiſſion, comme il conſte par les lettres-patentes dont j'ai la copie. Il mourut en 1693, n'ayant que 20 ans. Enfin François, ſecond fils de Michel, & frere des deux précédens, paſſa docteur en 1693, âgé de 21 ans ; & la même année il obtint des proviſions pour les charges qu'il occupa long-tems. On prétend que Vallot, premier médecin du roi, avoit obligé M. Chicoyneau le pere, & que d'Aquin, ce courtiſan importun, obligea infiniment mieux le fils.

Ce François Chicoyneau eſt le plus illuſtre de ſa famille. Il fut conſeiller à la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, comme l'avoit été ſon pere. Il devint, par un ſecond mariage, gendre de ſon précepteur M. Chirac, premier médecin du régent, qui l'envoya au ſecours des peſtiférés de Marſeille. M. Chirac étant enſuite premier médecin du roi, appella ſon gendre à la cour, lui fit avoir la place de médecin des enfans

de France ; place qu'il n'occupa que neuf mois. Il ſuccéda bientôt à M. Chirac, & il reſta premier médecin du roi pendant près de 20 ans ; il mourut enfin en 1752, le 13 avril, âgé de 80 ans. Il avoit occupé la place du jardin du roi dès 1693, il la fit paſſer ſur la tête de ſon fils unique, ſurnommé auſſi François, qu'il avoit eu d'un premier mariage, & qui fut ſon coadjuteur & ſon ſurvivancier en 1723.

Celui-ci, le cinquieme des Chicoyneau, fut rendu digne de remplir les trois places de ſon pere dans l'univerſité de Montpellier, par la meilleure éducation qu'il reçut à Paris, & à laquelle préſida M. Chirac. Il mourut en 1740, âgé de 38 ans, & laiſſa un fils en bas-âge, nommé Jean-François, que le crédit de ſon grand-pere fit déſigner pour ſon ſurvivancier aux écoles de Montpellier.

M. le premier médecin obtint facilement cette grace, aux conditions que ſon pupille n'entreroit en charge qu'après être reçu docteur. Ainſi Jean-François Chicoyneau déſigné profeſſeur de botanique, & chancelier lorſqu'il étoit encore au college des jéſuites à Paris, ne fut reçu qu'en 1758, l'année de ſon doctorat. C'étoit le plutôt qu'il pût l'être. Il ne jouit qu'un an d'une place qui lui étoit aſſurée depuis ſon enfance. Il mourut âgé de 22 ans. M. Imbert, profeſſeur & gendre de M. Senac, premier médecin du roi, obtint la chancellerie & le jardin du roi ſur la fin de 1759. Il eut pour adjoint en 1773, M. Barthés, qui a été depuis premier médecin de monſeigneur le duc d'Orléans, aujourd'hui médecin conſultant du roi & chancelier en titre.

En donnant la filiation des Chicoyneau, on s'appercevra que nous avons rectifié, dans le dernier article ſur-tout, ce qu'en a dit ſi confuſément

M. Aſtruc à la page 292 de ſes mémoires pour la faculté. Ce qui eſt d'autant plus ſurprenant, que nous ſavons poſitivement que ce ſavant hiſtorien avoit reçu des éclairciſſemens à ce ſujet d'un des plus reſpectables membres de la faculté, ainſi que la réponſe à pluſieurs autres queſtions qu'il avoit faites. Sans doute que la mort le prévint, il ne put faire uſage des renſeignemens qu'on lui donnoit; & ſon eſtimable éditeur n'aura pas recouvré ces papiers dont nous avons la minute, ainſi que les queſtions & les lettres de M. Aſtruc en nature. Nous pouvons aſſurer que cette hiſtoire de la faculté de Montpellier eſt, par cette raiſon, très-défectueuſe pour les derniers tems, depuis la retraite de M. Aſtruc.

Je dois encore faire une obſervation ſur ce que j'ai dit que la famille des Chicoyneau s'étoit emparée de la chancellerie. Elle en étoit en effet comme l'apanage, & le jardin du roi en étoit le berceau; il étoit bien de ſon intérêt d'en cultiver la poſſeſſion.

La faculté de médecine de Montpellier, dite univerſité, a ſon chancelier particulier établi de toute ancienneté, & long tems avant la création de la cinquieme régence pour l'anatomie & la botanique, faite en faveur de Pierre Richer de Belleval qui ne fut jamais chancelier, quoiqu'en poſſeſſion du jardin du roi. Nous avons dit par les notes 3 & 4, que c'étoit Jean Hucher, enſuite André Dulaurens qui l'étoient du tems du premier Belleval. Celui-ci mourut doyen, il l'étoit depuis trois où quatre ans. Martin Richer, ſecond profeſſeur de botanique en 1623, ne devint chancelier qu'à la mort de Ranchin en 1641, de ce digne homme qui avoit ſi bien mérité de ſa patrie dont il fut premier conſul pendant la peſte de 1629 & 1630 qu'il a décrite,

& de l'université de médecine dont il fut le restaurateur. Ce fut lui qui réédifia l'amphithéatre anatomique en 1620. Il étoit dans d'autres bonnes intentions qu'il avoit manifestées lorsque la mort en arrêta l'exécution. Ce fut Ranchin qui, chancelier en 1609, se mit à la tête de l'université, sans autre titre que la bienveillance qu'il s'étoit acquise, & il s'en rendit le chef. Martin Richer de Belleval réunit la chancellerie à l'intendance du jardin du roi, & à la cinquieme chaire pour l'anatomie & la botanique; ce qui a toujours été depuis.

A la mort de Martin Richer, la faculté avoit élu de plein gré Soliniac pour son chancelier; (je le trouve signé avec ce titre dans un acte du 25 août 1664, que j'ai;) mais le roi le dépossédа de ce titre, & ce fut en faveur du premier Chicoyneau, (Michel) qui étoit professeur depuis 1659, & à qui sa majesté avoit donné dès le 31 mars 1664, malgré les oppositions de la faculté, des provisions en commandement pour la chaire d'anatomie & de botanique, avec l'intendance du jardin royal; & le troisieme juillet ce professeur reçut encore des provisions en commandement pour la place de chancelier. Enfin le 7 janvier 1665, on lui accorda un brevet, portant nomination à la charge de concierge de la maison & jardin des écoles de médecine, ci-devant occupée par Belleval. Il remit sa premiere place de professeur à Benoit: ainsi il obtint coup sur coup arrêt sur arrêt, la cassation des nominations faites par la faculté, & il fut maintenu dans toutes ses places qu'il transmit à ses enfans. Etant devenu aveugle, il se retira des écoles & mourut en 1701, âgé de 76 ans, après avoir eu ses trois fils pour coadjuteurs.

Quant à son arriere petit-fils, le dernier & le plus jeune des Chicoyneau, qui n'entra en fonction de ses places qu'en 1758, quoique promises depuis la mort de son pere en 1740, il fut cause qu'il n'y eut point de chancelier dans l'université de médecine depuis la mort de son grand-pere, premier médecin, arrivée en 1752, qui en étoit le titulaire. Ses places furent en attendant ainsi partagées & confiées à d'autres pendant sa minorité. La cour nomma à l'intendance du jardin du roi, M. l'intendant de la province, (M. de St Priest) M. de Sauvages fut chargé de la démonstration des plantes par un nouveau brevet, qui le confirmoit dans cette fonction qu'il remplissoit depuis 1740; & l'université désigna M. Imbert pour vice-chancelier. Mais madame la veuve Chicoyneau, mere du futur chancelier, eut assez de crédit pour arrêter cette derniere nomination, en prévenant l'expédition des provisions à M. Imbert. Ce professeur les obtint pourtant bientôt en plein, en devenant chancelier après le décès du jeune Chicoyneau, & il l'a été jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'octobre 1785, résidant à Paris. ~~Quoiqu'absent,~~ M. Imbert fut aussi réintégré, comme de droit, dans l'intendance du jardin du roi en 1764. C'est à lui qu'on doit le soin d'avoir disposé les plantes, selon le systême de M. de Linné, car M. de Sauvages & le jeune Chicoyneau n'en avoient eu que l'intention. C'est donc pour la quatrieme fois que l'ordre des plantes a été changé dans le jardin royal de Montpellier; preuve qu'on y a toujours cherché à perfectionner le cours de botanique.

J'ai cru que cette remarque ne seroit point trop longue pour ceux qui desiroient savoir comment le cancellariat étoit annexé à l'intendance du

jardin du roi, & aux places de professeur d'anatomie & de botanique. J'en ai tiré les preuves des pieces justificatives dont je suis nanti, & dont les originaux sont dans les archives des écoles.

Page 29. (37) Pierre Magnol tient un rang distingué parmi les botanistes de Montpellier. M. Astruc s'est montré peu juste & peu exact dans l'article de ce savant professeur. Par exemple, lorsqu'il dit que sa réputation lui mérita les louanges de Tournefort.... que ce fut à la réputation de ce grand botaniste qu'il dut la chaire vacante, en 1694, par la mort d'André Duranc.... que M. Magnol ne fut nommé membre de l'académie des sciences qu'à la place de Tournefort.... qu'il seroit à souhaiter qu'il n'eût pas publié son *novus character plantarum*, &c... L'auteur du manuscrit que j'ai plusieurs fois cité, a relevé ces imputations, en observant que M. de Tournefort ne connut pas M. Magnol par réputation seulement, mais pour l'avoir suivi en botanique pendant plusieurs années de séjour à Montpellier; il y vint en 1681: ce que M. Astruc a feint ne pas savoir. M. Tournefort ne fut presque pour rien à la nomination de Magnol au professorat. Celui-ci dut principalement cette place à l'amitié de MM. Vallot, Daquin & Fagon; sur-tout à ce dernier. Les deux premiers avoient connu personnellement M. Magnol, & pris une grande affection pour lui. Quant à M. Fagon, il fut envoyé par son oncle à Montpellier pour se perfectionner dans la botanique, sous M. Magnol, à qui il fut adressé. Ainsi M. Fagon fut l'éleve de ce grand botaniste, & se montra très-reconnoissant aux soins de son maître. Magnol avoit d'ailleurs disputé une chaire en 1667, il fut un des quatre nommés & présentés au roi, mais il ne put être choisi par sa majesté à cause

de la religion protestante qu'il professoit alors. Il ne fut nommé qu'en 1694.

Le trait satyrique qui porte sur le *novus character plantarum*, quoique ce ne soit qu'un ouvrage imparfait & posthume, est si déplacé & si peu réfléchi, que c'est l'ouvrage qui, après le *prodromus historiæ generalis plantarum*, fait le plus d'honneur à la mémoire de Magnol, & avec lequel le plus célebre botaniste de nos jours a voulu partager la gloire de l'invention. La méthode calycine paroissoit fort naturelle & fort simple aux yeux du grand Linné, qui dit : *Magnol & nos promittimus methodum ex partibus calicis desumptam.* Et c'est cette méthode qui fait compter Magnol parmi les botanistes orthodoxes.

J'ajouterai à ces réflexions, que si Magnol fut le successeur de l'illustre Tournefort à l'académie des sciences, il étoit digne d'être le rival de sa gloire, & de succéder à celui dont il auroit pu corriger la méthode, la perfectionner même s'il n'en avoit composé une qu'il estimoit meilleure & plus facile à saisir. Il connoissoit tous les défauts de la méthode *corolline* de Tournefort, il en relevoit plusieurs dans les préliminaires de son ouvrage posthume, non par un esprit de vaine critique, mais pour prouver que le caractère tiré des fleurs, c'est-à-dire, des corolles ou petales, rendoit la connoissance des plantes plus difficile. Il crut applanir cette étude par une nouvelle méthode, fondée sur le caractere des calyces. En effet, nous présumons assez des lumieres de Magnol, pour croire que sa méthode auroit été supérieure s'il avoit eu le tems d'y mettre la derniere main. Le plan qui nous en reste & qui n'est, pour ainsi dire, qu'un beau canevas, feroit honneur encore au botaniste qui voudroit le remplir, en y adaptant les genres

& les especes de plantes nouvelles que les modernes ont si exactement dépeintes & décrites.

Ce que je viens de dire de la méthode de Tournefort, ne porte aucune atteinte à la célébrité de ce grand homme, qui est regardé à juste titre comme le prince des botanistes en France. Mais quelque excellente que soit sa méthode, elle a ses défauts comme méthode. La nature n'avoue pas toujours les conventions humaines. Cette méthode, l'une des plus parfaites, a été judicieusement critiquée par Dillen dans son catalogue des plantes de Giessen, 1719.

Quand Magnol publia son *botanicum Monspelienſe* en 1676, & en 1686, avec *l'appendix*, il n'étoit que simple docteur. Il fut nommé par M. l'évêque & par l'université en 1687, pour la démonstration des plantes, en l'absence de M. Chicoyneau, premier de nom. Mais il étoit professeur lorsqu'il fut chargé, par un brevet du roi, d'enseigner la botanique pendant trois ans au jardin royal. Ce fut pendant les années 1694, 95 & 96. A ces époques il augmenta considérablement le nombre des plantes du jardin. Il paroît qu'il en avoit reçu plusieurs de M. Tournefort. Il produisit aussi le catalogue de ce jardin, sous le titre d'*hortus regius Monspeliensis*, 1697, & le dédia à Louis-le-Grand. Nous ne savons dans quel état de dépérissement pouvoit être tombé ce jardin, puisque Magnol dit, dans sa préface, l'avoir trouvé dans une telle pénurie de plantes, qu'il auroit honte de l'y laisser retomber si l'on continuoit de lui en confier le soin. Cette négligence qu'il paroît reprocher à ses prédécesseurs, ne pouvoit provenir que de la mort des Chicoyneau, qui furent trois à se succéder en cinq ans, & des infirmités du pere. M. Antoine Magnol, fils du précédent, fut aussi professeur en médecine, mais

non de botanique. Il publia en 1720, l'ouvrage posthume de son pere. (*novus character*, &c.) Il étoit en commerce de lettres avec M. Chomel, docteur de Paris, si connu par son traité des plantes usuelles. Lorsqu'il eut reçu de celui-ci son herborisation des Alpes en manuscrit, il s'empressa d'en répandre des copies dans Montpellier. Il étoit attaché d'une maniere particuliere aux étudians en médecine qu'il regardoit comme ses enfans; ils l'appelloient par reconnoissance leur pere. Son affection n'étoit pas équivoque, ils en recevoient des secours de toute espece. Son extérieur n'annonçoit pas tant de bontés. Astruc ne l'a pas loué parce qu'il n'étoit pas son ami.

Page 29. (38) Il y eut des médecins & des chirurgiens distingués de ce nom à Montpellier. Guillaume Nissole, docteur en médecine, à ce que nous apprend un manuscrit que nous avons eu entre les mains, fut un des grands botanistes de son tems. Par ses soins il a répandu & naturalisé dans les environs de Montpellier plusieurs plantes étrangeres, qui auroient rendu défectueux le *botanicum* de son ami & maître Pierre Magnol, s'il n'avoit fait à ce livre un supplément qu'il communiquoit avec plaisir aux étudians. Non content de faire courir ce supplément; il communiquoit aussi à l'académie les plantes qu'il avoit découvertes & décrites. Dans ses derniers jours, le roi, pour récompenser son mérite, lui accorda une pension de 600 livres, d'autant plus flatteuse, qu'il ne l'avoit pas sollicitée; c'étoit l'illustre Boëhaave qui la lui avoit obtenue à son insu. Nissole fit le cours de botanique au jardin du roi & à la campagne pendant le séjour de M. Chicoyneau à Marseille pour la peste; malgré les protestations, oppositions & sollicitations, (dit l'auteur

du manuſcrit) de M. Magnol, qui vouloit & prétendoit le faire, nonobſtant le choix de M. Chicoyneau.

Ces circonſtances de la vie de M. Niſſole, quoique glorieuſes à ſa mémoire, ont été paſſées ſous ſilence dans ſon éloge; (voyez hiſtoire de la ſociété royale des ſciences, tom. 2,) ce qui nous a déterminé à les inſérer dans cet article que nous lui conſacrons. Nous obſerverons pourtant qu'il doit s'être gliſſé quelqu'erreur dans le manuſcrit que nous citons, ſur cette prétendue oppoſition de M. Magnol. Si M. Niſſole ne fit la démonſtration des plantes que pendant la peſte de Marſeille, & en l'abſence de M. Chicoyneau (en 1720), M. Magnol ne pouvoit s'y être oppoſé, puiſqu'il mourut en 1715. Si M. Niſſole avoit été déſigné pour remplir cette fonction dans une autre occaſion entre les années 1697 & 1715, M. Magnol auroit pu avoir quelque droit d'approuver cette nomination, puiſque M. Fagon, premier médecin du roi, lui avoit obtenu le brevet, ſa vie durant, d'inſpecteur du jardin royal.

Nous devons faire remarquer auſſi que Niſſole avoit formé le projet de faire connoître toutes les plantes de Languedoc; il ſuivoit celui de Belleval. M. Aſtruc avoit conçu un plan plus vaſte encore, & aucun n'a été exécuté. Niſſole mourut en 1734, âgé de près de 87 ans.

Du reſte, M. de Linné ne nous paroît pas juſte d'avoir retranché le genre de *Niſſolia*, établi par Boërhaave, approuvé de Tournefort, & de l'avoir confondu avec les *Lathyrus* dont la privation des cirrhes le ſépare naturellement : d'autant mieux que M. de Linné étoit dans ce bon principe qu'il faut rendre & conſerver à chacun les honneurs qui lui ſont dûs. C'eſt ainſi qu'il s'en

explique dans sa philosophie botanique, n°. 238 : *nomina generica, ad botanici optime meriti memoriam conservandam constructa, sanctè servanda sunt. Hoc unicum & summum præmium laboris sanctè servandum, & castè dispensandum ad incitamentum & ornamentum botanices.*

M. Jacquin a réparé amplement cette soustraction de l'ancien genre de *Nissolia*. Indépendamment du *Lathyrus Nissolia* qui le représente, il en a créé un par la réunion de deux especes de plantes américaines à fleurs légumineuses, dont l'une est un arbre, & l'autre une plante frutiqueuse. M. de Linné n'a pu se refuser à adopter ce nouveau genre si légitimement établi.

Page 29. (39) M. de Sauvages, l'honneur des écoles de médecine de Montpellier, ne fut ni chancelier, ni intendant du jardin du roi, ni professeur de botanique en titre, quoiqu'il eût mérité tous ces rangs dans d'autres tems : il enseigna la botanique par commission (voyez la remarque 36) en 1740, alternativement avec M. Fitz-Gerald, son collegue, qui mourut en 1748. Alors M. de Sauvages enseigna, tantôt conjointement avec M. Chaptal, docteur en médecine & praticien renommé, & tantôt seul, & il enseigna toujours d'une maniere digne de lui & d'être suivie. En 1752, il fut continué par un autre brevet, avec le titre de professeur de botanique pendant la minorité de celui qui devoit occuper cette place. Dans cette circonstance, il fit construire une serre, en profitant des débris de celle du fameux château de la Mosson ; c'est l'unique qu'il y ait, & qui, quoiqu'assez peu avantageusement située, devenoit nécessaire pour renfermer pendant l'hiver les plantes exotiques ; les grasses sur-tout, trop sensibles à la gelée, dont le nombre s'augmentoit chaque jour par ses soins &

par une correſpondance des plus étendues avec les principaux ſavans & les botaniſtes de l'Europe. Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſavant ſi connu, parce qu'il y auroit trop de choſes à dire à ſa louange. On me paſſera la vanité d'annoncer que je m'étois attiré ſes bontés pendant que je faiſois mes cours ſous lui. On ne ſauroit rien ajouter d'ailleurs à la juſte idée qu'en a donnée l'hiſtorien de l'académie, auteur de ſon éloge, inſéré dans l'édition de 1768, en 2 vol *in*-4°. de la Noſologie méthodique.

Page 33. (40) Le pere Plumier nomma du nom du profeſſeur Rondelet, un joli arbuſte d'Amérique, auquel on en a aſſocié depuis trois autres découverts au Malabar. Le genre de *Rondeletia* eſt dans la Pentandrie monogynie, pour parler le langage des botaniſtes linnéens.

Page 35. (41) La botanique de Montpellier peut revendiquer, parmi ſes plus illuſtres nourriçons, feu M. Commerçon de Bourg en Breſſe, docteur en médecine, & c'eſt à bon droit; car, pour être compté à ce rang, il s'étoit aguerri aux fatigues & aux périls qu'il bravoit avec autant de courage que de force de tempérament. Il eût été difficile d'oppoſer des barrieres à ſon ardeur pour la recherche des plantes; il en cherchoit par-tout, & ſur-tout où il ſavoit devoir en trouver en nature ou préparées dans des herbiers; il n'oublioit rien pour en avoir connoiſſance & s'en procurer. Il auroit pu décorer pluſieurs ſavans diſtingués & les amis particuliers qu'il avoit dans tous les ordres, par la dédicace de quelque plante nouvelle dont il avoit fait une ſi ample moiſſon dans ſes voyages autour du monde, ſi une mort prématurée ne l'avoit enlevé aux ſciences avant qu'il eût rédigé & mis en ordre ſes nombreuſes obſervations d'hiſtoire naturelle, je dirois preſque de tous les genres, phyſiques,

morales, politiques, littéraires ; car il embrassoit tout, & principalement ses descriptions des plantes, dont la quantité qu'il avoit annoncée, paroissoit étonnante. Ce savant d'un ordre peu commun, mourut à l'Isle-de-France en 1773. Nous osons revendiquer auprès de ceux qui possedent ses précieux manuscrits & ses plantes préparées ou dessinées, la nomination d'un genre nouveau en faveur des Chicoyneau, qui, ensemble & en particulier, ont bien mérité de la botanique, & que M. Commerçon lui-même n'eût sans doute pas oublié.

Page 36. (42) Parmi les faveurs dont jouit Martin Richer de Belleval, on doit compter celle d'avoir obtenu en 1634, l'agrément de commettre le docteur André pour son substitut aux démonstrations des plantes ; ce qui a servi de titre à presque tous ses successeurs. On peut mettre au même rang le privilege dont le roi le gratifia la même année 1634, lui & ses successeurs, intendans du jardin du roi à perpétuité, en lui faisant don des terres, des égouts & fossés de la ville, pour améliorer le terrein dudit jardin royal, sans qu'on pût en exiger de redevance ni paiement ; privilege qui retraçoit les bontés & l'attention du roi Louis XIII pour son jardin, & qu'on a négligé de faire valoir malgré sa grande utilité.

L'arrêt du conseil dont nous avons parlé dans la note neuvieme, est encore bien favorable à Martin Richer de Belleval.

Enfin, étant professeur en médecine & de botanique depuis 1623, il fut nommé chancelier en 1641, à la mort de Ranchin ; il est le premier qui ait réuni les trois places auxquelles sa majesté a toujours pourvu depuis, savoir : l'intendance du jardin royal, qui étoit à la nomination du roi, la cinquieme régence d'anatomie & de botanique,

qui n'a jamais été mise au concours comme les autres chaires, & le cancellariat qui avoit été à la pluralité des suffrages pendant 440 ans. M. R. de Belleval eut encore l'honneur d'être élu premier consul de Montpellier en 1645, nommé d'abord par le roi & par lettre de cachet du 14 février, & confirmé par arrêt du conseil du 16 mars. En 1652, il fut reçu conseiller à la cour des comptes & des aides réunies. Le médecin Graindorge lui dédie en 1658, comme à une personne de la plus grande considération, un livre qui a pour titre: *in fictilem figuli exercitationem de principiis fœtus animadversiones Narbonæ*, in-8°.

Dans la filiation des Belleval jusqu'à nos jours, nous trouvons en ligne directe, George de Belleval, fils de Martin Richer, reçu conseiller en 1676, 12 ans après la mort de son pere, puis président en 1688....... Gaspard de Belleval, fils de George, est fait conseiller en 1700, puis président en 1715....... Monsieur Joseph-Philibert de Belleval succede à ses ayeux, est reçu conseiller, puis président, enfin honoraire; il est heureusement vivant.

FIN.

